



République Du Sénégal
Un Peuple – Un But – Une Foi



**MINISTERE DE L'EDUCATION
NATIONALE**

**MINISTERE DE L'EMPLOI, DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE ET
DE L'ARTISANAT**

INSPECTION D'ACADEMIE DE PIKINE-GUEDIAWAYE
**EN COLLABORATION AVEC L'INSPECTION GENERALE DE L'EDUCATION ET DE LA
FORMATION (IGEF)**

**CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE
L'INSPECTION D'ACADEMIE DE PIKINE-GUEDIAWAYE ET
LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS (CDC)**



**CAISSE DES DÉPÔTS
ET CONSIGNATIONS**
— tiers de confiance —

Interdit à la vente

**FASCICULE D'ECONOMIE
GENERALE TERMINALE L2**



Offert par :
- la CDC
- la Ville de Guédiawaye
- la Ville de Pikine



Février 2020



République Du Sénégal
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'EDUCATION
NATIONALE

MINISTERE DE L'EMPLOI, DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE ET
DE L'ARTISANAT

INSPECTION D'ACADEMIE DE PIKINE-GUEDIAWAYE

EN COLLABORATION AVEC L'INSPECTION GENERALE DE L'EDUCATION ET DE LA
FORMATION (IGEF)

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE
L'INSPECTION D'ACADEMIE DE PIKINE-GUEDIAWAYE ET
LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS (CDC)



Interdit à la vente

FASCICULE D'ECONOMIE GENERALE TERMINALE L2

Offert par :

- la CDC
- la Ville de Guédiawaye
- la Ville de Pikine



Février 2020

FASCICULE D'ECONOMIE GENERALE TERMINALE L2

1. COMITE DE PILOTAGE

N°	Prénoms et Nom	Structures
1.	Gana SENE	Inspection d'Académie de Pikine-Guédiawaye (Inspecteur d'Académie entrant)
2.	Seyni WADE	Inspection d'Académie de Pikine-Guédiawaye (Inspecteur d'Académie sortant)
3.	Idrissa GUEYE	Inspection d'Académie de Pikine-Guédiawaye (Secrétaire général entrant)
4.	Aboubakry Sadikh NIANG	Inspection d'Académie de Pikine-Guédiawaye (Secrétaire général sortant)
5.	Adama DIOUF	Consultant
6.	Saliou SALL	Centre régional de Formation des Personnels de l'Education (CRFPE) de Dakar
7.	Mamadou Lamine SYLLA	Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)
8.	Matar DIOP	Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)
9.	Samane M. GNING	Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)
10.	Magueye SECK	Mairie de la Ville Pikine
11.	Salamata LY	Mairie de la Ville Pikine
12.	Charles Ousmaïla NDIAYE	Mairie de la Ville de Guédiawaye
13.	Pape Maoumy FALL	Mairie de la Ville de Guédiawaye

2. EQUIPE DE PRODUCTION

- **Papa Famara BODIAN** Lycée Banque Islamique
- **Bassirou DIAGNE** Lycée Keur Massar
- **Mamoudou DIALLO** Lycée Seydina Issa ROHOU LAYE ex LPA
- **Mohamadou Moustapha SALL** Lycée El Hadji Ibrahima DIOP de Yeumbeul
- **Mohamadou SECK** Lycée Seydina Limamou Laye de Guédiawaye

3. EQUIPE DE VALIDATION

- **Ismâïla DIOUF**, Inspecteur de l'enseignement moyen secondaire /Economie
- **Demba LOUM**, Professeur d'Economie au Lycée Monseigneur Xavier François NDIONE de Thiès
- **Adama SY**, Directeur des Etudes du Lycée Seydina Limamou LAYE de Guédiawaye

TABLE DES MATIERES

CHAPITRE I : CROISSANCE ET DEVELOPPEMENT	10
SECTION 1 : LA CROISSANCE ECONOMIQUE	10
I. Définitions des concepts fondamentaux.....	10
1. Croissance économique au sens strict.....	10
2. la croissance économique au sens large (Développement) :.....	10
3. Cycle économique :.....	10
3.1 Expansion :.....	10
3.2 Récession :.....	11
3.3 Dépression :.....	11
4. Trend de croissance.....	11
II. Mesure de la croissance :	11
1. Le taux de croissance global	12
2. Taux de croissance annuel moyen (TCAM).....	12
III. les facteurs explicatifs de la croissance économique :	13
1. Les facteurs traditionnels:	13
1.1 Le facteur travail :.....	13
1.2 Le facteur capital :	13
2. Les facteurs résiduels	14
2.1 Le Progrès technique:	14
2.2 Les autres facteurs résiduels :	14
IV. Les effets de la croissance :	14
1. Les effets positifs de la croissance :.....	14
1.1. Les effets sur le plan économique :	14
1.2. Les effets positifs sur le plan social:.....	15
2. Les effets négatifs de la croissance :.....	15
2.1 Sur plan l'environnemental :.....	15
2.2 Sur le plan social.....	16
SECTION 2 : LE SOUS-DEVELOPPEMENT	17
I. Les caracteristiques du sous developpement.....	17
1. Les caractéristiques économiques	17
2. Les caractéristiques socio-culturelles	17
3. Les caractéristiques structurelles.....	18
II. La classification des pays sous-developpes.....	18
1. Les pays émergents.....	18
2. Les pays les moins avancés (PMA).....	19
III. Les theories explicatives du sous developpement	19
1. Le sous-développement en terme de retard de croissance.....	19

3.	Le sous-développement en terme de cercle vicieux	20
3.1.	Sur le plan de l'offre.....	20
3.2.	Sur le plan de la demande.....	20
IV.	Les indicateurs de developpement :	21
1.	Les indicateurs économiques et leurs limites	21
1.1.	L'intérêt des indicateurs économiques :.....	21
1.2.	Leurs limites :	21
2.	Les indicateurs sociaux et leurs limites	22
2.1.	L'intérêt des indicateurs sociaux :	22
2.2.	Leurs limites.....	22
3.	Les indicateurs composites (ou synthétiques)	22
3.1.	Leur intérêt	22
3.2.	Leurs limites.....	23
	CHAPITRE 2 : LA MONDIALISATION DES ECHANGES	24
	SECTION 1 : LA BALANCE DES PAIEMENTS	24
I.	Définition et structure de la balance des paiements :.....	24
1.	Définition :.....	24
2.	Les composantes (ou structure) de la balance des PAIEMENTS :	24
2.1.	Le compte des transactions courantes :.....	25
2.1.1.	La balance commerciale :	25
2.1.1.1.	Le degré d'ouverture (coefficient de dépendance ou Taux d'Ouverture) :	25
2.1.1.2.	Le Taux de Couverture (TC) :	25
2.1.1.3.	Le Taux d'exportation (TX) :.....	26
2.1.1.4.	Le taux de pénétration (TP) :	26
2.1.1.5.	La part de marché (PM):.....	Erreur ! Signet non défini.
2.1.1.6.	Elasticité des exportations par rapport au PIB :	26
2.1.1.7.	Elasticité des importations par rapport au PIB :	27
2.1.1.8.	L'Indice des Termes de l'Echange (ITE) :	27
2.1.2.	La Balance des services et des revenus:.....	27
2.1.3.	La balance des transferts unilatéraux :	28
2.2.	Le compte de capital :	28
2.2.1.	La balance des capitaux à long terme :	28
2.2.2.	La balance des capitaux à court terme :	29
2.3.	Le solde global (balance globale) :	29
II)	Ajustement de la balance des paiements :	30
1.	L'ajustement monétaire :.....	30
1.1.	La modification du taux de change :.....	30
1.1.1.	La dévaluation :	31
1.1.1.1.	Les effets de la dévaluation :.....	31
1.1.1.2.	Les mesures d'accompagnement :	33

1.1.2.	La réévaluation :	33
1.1.2.1.	Les causes :	33
1.1.2.2.	Les effets :	33
1.2.	Le controle des changes :	34
2.	L'ajustement reel :	34
2.1.	La reglementation commerciale :	34
2.2.	La compensation internationale :	34
SECTION II : LIBRE ECHANGE ET PROTECTIONNISME		34
I)	Le libre echange :	34
1.	Les theories du libre echange :	34
1.1.	La theorie des avantages absolus de adam smith :	34
1.2.	La theorie des avantages comparatifs de david ricardo :	35
1.3.	La theories des dotations factorielles de h.o.s :	35
2.	Effets du libre echange :	35
2.1.	Les avantages:	35
2.2.	Les inconvenients :	35
II)	Le protectionnisme :	36
1.	La theorie du protectionnisme :	36
2.	Les effets du protectionnisme :	36
2.1.	Avantages :	36
2.2.	Inconvenients :	37
SECTION 3 : LES MOUVEMENTS INTERNATIONAUX DE CAPITAUX		37
I.	L'aide au developpement :	37
1.	Les types d'aides :	37
1.1.	Typologies selon l'origine :	37
1.1.1.	Aide publique :	37
1.1.2.	Aide privée :	38
1.2.	Typologies selon la nature :	38
1.2.1.	Aide financière :	38
1.2.2.	Aide non financière :	38
1.3.	Les effets de l'aide au developpement :	38
1.3.1.	Les avantages :	38
1.1.1.	Les inconvenients :	39
II.	L'endettement extérieur :	39
1.	Les causes de l'endettement :	39
1.1.	Les facteurs internes	39
1.1.1.	L'inefficacité de l'Etat dans son intervention économique	39
1.1.2.	Les mauvais choix d'investissement	40
1.1.3.	Les aléas climatiques	40
1.1.4.	Le niveau élevé de la consommation :	40

1.2.	Les facteurs externes	40
1.2.1.	La détérioration des termes de l'échange.....	40
1.2.2.	Les taux d'intérêt élevés.....	41
1.2.3.	Les chocs pétroliers	41
1.2.4.	La surliquidité des banques européennes :	41
2.	Les conséquences de la dette.....	41
2.1.	Les aspects positifs.....	41
2.1.1.	Financement des dépenses courantes :	41
2.1.2.	Financement des dépenses d'investissement :.....	41
2.2.	Les aspects négatifs :	42
2.2.1.	Dépendance :	42
2.2.2.	Mal gouvernance :	42
3.	Les solutions.....	42
3.1.	Refuser de payer la dette	42
3.2.	Le rééchelonnement de la dette	42
3.3.	Payer la dette	43
III.	L'investissement direct étranger (IDE) :.....	43
1.	Les effets des IDE:	43
1.1.	Les avantages des IDE :.....	43
1.1.1.	Les IDE : facteur de croissance :	43
1.1.2.	Les IDE : facteur d'insertion dans le commerce mondial :	44
1.1.3.	Les IDE : facteurs de transferts technologiques :.....	44
1.2.	Les inconvénients des IDE :.....	44
1.2.1.	Surexploitation de nos ressources naturelles et pollution :.....	44
1.2.2.	Concurrence déloyale :.....	44
1.2.3.	Dépendance :	44
II.	Les stratégies des firmes multinationales :	44
1.	La stratégie commerciale ou pénétration :.....	45
2.	La stratégie productive ou délocalisation :.....	45
3.	La fragmentation ou la segmentation :	45
SECTION 4 : LES ORGANISMES ECONOMIQUES INTERNATIONAUX ET LES MOUVEMENTS INTERNATIONAUX DE CAPITAUX		45
I.	La Banque Mondiale (BM):.....	45
II.	Le Fonds Monétaire International (FMI) :	46
III.	L'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) :.....	46
CHAPITRE III : L'INTEGRATION ECONOMIQUE.....		48
SECTION 1 : LES FORMES THEORIQUES DE L'INTEGRATION ECONOMIQUE		48
I.	Definition et generalites	48
II.	Les formes theoriques de l'integration economiques	48
1.	L'integration des marches	48

1.1.	La zone de preference douaniere	49
1.2.	La zone de libre echange.....	49
1.3.	L'union douaniere ou union tarifaire	49
1.4.	Le marche commun.....	49
1.5.	L'union economique et monetaire	49
2.	L'integration de la production	49
2.2.	La coproduction.....	50
SECTION 2: UN EXEMPLE D'INTEGRATION ECONOMIQUE : L'UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (UEMOA)		51
I.	Les objectifs de l'uemoa.....	51
II.	Les organes de fonctionnement de l'uemoa	51
III.	Les effets positifs de l'integration economique pour les pays membres :.....	53
SECTION 3 : LES PROBLEMES DE L'INTEGRATION ECONOMIQUE EN AFRIQUE		54
I.	Les obstacles naturels :	54
II.	Les difficultes economiques et financieres.....	54
III.	Les contraintes politiques, linguistiques et sociales	54
CHAPITRE IV: LE ROLE DE L'ETAT DANS LE DEVELOPPEMENT		55
SECTION 1 : EVOLUTION DES FONCTIONS DE L'ETAT		56
I.	La conception classique (liberale) du role de l'Etat : l'Etat gendarme :	56
II.	La conception marxiste : l'Etat d'une classe	56
III.	La conception keynesienne : l'Etat providence.....	56
SECTION 2 : LES POLITIQUES ECONOMIQUES		56
I.	LES INSTRUMENTS D'INTERVENTION ECONOMIQUE DE L'ETAT :	56
1.	Le budget :	56
1.1.	Les recettes du budget:	57
1.2.	Les dépenses du budget :	57
1.3.	Le solde budgétaire :	58
2.	La monnaie :	58
3.	Le plan :	58
4.	La réglementation :	58
II.	LES POLITIQUES ECONOMIQUES :	58
1.	La politique budgétaire :	59
2.	La politique monétaire :	59
2.1.	La politique de réescompte	59
2.2.	La politique des réserves obligatoires	59
2.3.	L'interventionnisme direct	59
2.4.	La politique d'open market	60
EPREUVE DU PREMIER GROUPE :		60
I.	Le travail preparatoire	60
1.	Les connaissances de termes techniques et de mecanismes economiques	60

2. Le calcul d'indicateurs :	60
2.1. Les indicateurs d'évolution :	61
2.1.1. Le taux de croissance :	61
2.1.2. L'écart absolu (EA) :	61
2.1.3. L'indice :	62
2.2. L'indicateur de repartition : la part relative(PR)	62
2.3. Les indicateurs de comparaison :	63
3. Les representations graphiques :	63
3.1. Les graphiques d'évolution :	63
3.1.1. La Courbe d'évolution :	63
3.1.2. Le diagramme à Bâtons :	64
3.1.3. Le diagramme en bandes ou à barres verticales.	64
3.2. Les graphiques de repartition :	65
3.2.1. Le diagramme a barre(s) ou secteurs(s) rectangulaire(s) :	65
3.2.2. Le diagramme polaire circulaire ou semi circulaire :	66
3.3. Les graphiques de comparaison :	67
II. L'analyse economique :	67
1. L'introduction.....	67
1.1. Amener le sujet :	67
1.2. Poser la problematique :	67
1.3. Degager le plan directeur :	67
2. Le developpement :	67
3. Conclusion :	68
3.1. Synthese de devoir :	68
3.2. Ouverture sur des perspectives :	68

CHAPITRE I : CROISSANCE DEVELOPPEMENT, ET SOUS DEVELOPPEMENT

SECTION 1 : LA CROISSANCE ECONOMIQUE

Introduction :

Pour satisfaire les besoins de plus en plus croissants, les nations se donnent comme objectif principal la croissance économique. Dès lors on se pose la question de savoir qu'est ce que la croissance économique ? Comment la mesure-t-on ? Quels sont les facteurs qui l'expliquent ? Toutefois, la croissance, bien qu'elle ait des vertus (effets positifs), comporte aussi des limites (effets négatifs)

1.1. Définitions des concepts fondamentaux

1.1.1. Croissance économique au sens strict

La croissance économique est l'augmentation soutenue sur une longue période de la production globale d'un pays. Selon François Perroux, la croissance économique correspond à « l'augmentation soutenue pendant une ou plusieurs périodes longues d'un indicateur de dimension, pour une nation, le produit global net en termes réels. » C'est un phénomène purement quantitatif. Ainsi la croissance peut être réalisée de deux manières différentes : A partir d'une augmentation des quantités de facteurs utilisés dans le processus de production. Il s'agit d'une **croissance extensive** ; Ou à partir d'une amélioration de l'efficacité des facteurs, on parle de **croissance intensive**.

1.1.2. la croissance économique au sens large (Développement) :

Le développement est l'ensemble des transformations des structures économiques et sociales qui accompagnent et prolongent la croissance. Ce changement structurel se manifeste par la modification de la répartition de la population active et celle de la production dans les différents secteurs d'activités ; par la transformation de la structures de consommation des ménages grâce l'augmentation de leur pouvoir d'achat et à l'apparition de nouveaux produits ; mais aussi par la modification et l'évolution des comportement. selon François Perroux, « le développement est une combinaison de changements mentaux et sociaux d'une population qui la rende apte à faire croître cumulativement et durablement son produit réel global. »

1.1.3. Cycle économique :

L'activité économique d'une nation n'est ni régulière, ni linéaire, elle connaît des fluctuations coordonnées dans son rythme constituée de succession de phases d'expansion, de récession et de dépression appelées cycle économique

A supprimer

1.1.3.1.Expansion :

C'est une phase de l'évolution de l'économie globale se caractérisant par une augmentation relativement forte de la production réel (ou en volume ou à prix constant) sur une période courte.

1.1.3.2. Récession :

La récession économique est un ralentissement du rythme d'augmentation de la production.

1.1.3.3. Dépression :

C'est une phase du cycle économique marquée par une baisse de la production, entraînant un taux de croissance négatif.

1.1.4. Trend de croissance

C'est la tendance à long terme de l'évolution du PIB. Il s'agit de la progression moyenne sur une longue période de cet agrégat en termes réels qui est mesuré par le taux de croissance annuel moyen (TCAM).

1.2. Mesure de la croissance :

La croissance économique est principalement mesurée par le taux croissance du PIB réel ou du PNB réel. Ce dernier peut être global ou annuel moyen.

RAPPEL :

– Le PIB mesure l'ensemble des « richesses » créées par les agents résidents d'un pays au cours d'une année. Le PIB nominal, en valeur ou à prix courant peut être calculé selon 3 optiques :

- ✓ Optique de la production : $PIB = \sum VAB + TVA + DD$
- ✓ Optique du revenu : $PIB = RS + EBE + ILMP - SE$
- ✓ Optique de la demande : $PIB = CF + FBCF + \Delta S + X - M$

PIB : Produit Intérieur Brut ; $\sum VAB$; somme des valeurs ajoutées ; TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée ; DD : Droit de Douane ; RS : Rémunération des Salariés ; EBE : Excédent Brut d'Exploitation ; ILMP : Impôts Liés à l'importation et à la Production ; SE : Subventions d'Exploitation ; CF : Consommation Finale ; FBCF : Formation Brute de Capital Fixe ; ΔS : variation des Stocks ; X : exportation et M : importations

– Le PNB quant à lui mesure l'ensemble des « richesses » disponibles pour l'économie d'un pays pendant un an.

$$PNB = PIB + SRF$$

$$PIB/hbt = \frac{PIB}{Population\ totale}$$
$$PNB/hbt = \frac{PNB}{Population\ totale}$$

PNB : Produit National Brut ; SRF : Solde des Revenus de Facteurs ; hbt : habitant

Mesurer la croissance signifie mesurer la progression des « richesses » réelles produites. Il faut donc raisonner en volume et non en valeur : c'est à dire calculer les PIB réel encore appelé PIB à prix constant (ou volume)

$$PIBr\acute{e}el = \frac{PIB_{nominal}}{d\acute{e}flateur} \times 100$$

Taux de croissance r  el = Taux de croissance nominal – Taux d’inflation

1.2.1. Le taux de croissance global

C’est un indicateur qui permet de mesurer l’  volution en pourcentage d’une grandeur entre deux ann  es.

$$TC = \frac{V_A - V_D}{V_D} \times 100$$

1.2.2. Taux de croissance annuel moyen (TCAM)

C’est un indicateur qui permet de mesurer l’  volution annuelle moyenne en pourcentage d’une grandeur sur une longue p  riode.

$$TCAM = \left[\left(\frac{V_A}{V_D} \right)^{\frac{1}{n}} - 1 \right] \times 100$$

1.2.2.1 Exercice d’application

Tableau : Indicateurs macro  conomiques du S  n  gal (en milliards de FCFA)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
PIB	?	3575,47	3717,54	3986,8	4242,84	4593,1	4893,55
CF	2959,53	3241,11	3466,34	3594,63	3861,19	4175,68	4539,66
FBCF	746,14	?	922,56	857,45	944,07	1071,37	1279,73
X	930,4	1027,1	1061,34	1061,3	1151,45	1240,82	1254,04
M	1239,98	1350,25	?	1544,2	1687,32	1948,4	2109,01
��S	-64,32	-155,01	-284,11	17,62	-26,55	53,63	-70,87
D��flateur du PIB (base100 ann��e 1999)	101,94	104,6	108,05	108,63	109,18	111,9	116,36

Source : ANSD, mai 2016

TAF :

- 1-Calculer les agr  gats manquants du tableau.
- 2-Calculer la FIC en 2003.
- 3-Calculer la DIB en 2004.
- 4-Calculer l’EIB en 2004
- 5-Calculer le PIB r  el de 2000    2006.
- 6-Calculer le taux de croissance du PIB r  el entre 2002 et 2003. Interpr  ter le r  sultat.
- 7-Calculer le taux de croissance annuel moyen du PIB r  el entre 2002 et 2006. Interpr  ter le r  sultat.
- 8-Calculer le taux de croissance annuel moyen du PIB/hbt entre 2002 et 2006 sachant que la population totale   tait pass  e de 9.858 480    11.213.960 habitants. Interpr  ter le r  sultat.
- 9-A quoi est due la diff  rence entre le TCAM du PIB et celui du PIB/habitant entre 2002 et 2006 ?

1.2.2.2 Corrig   de l’exercice

1-Agr  gats manquants

$$PIB + M = CF + FBCF + \Delta S \rightarrow PIB = CF + FBCF + \Delta S - M$$

$$A.N : PIB = 2959,53 + 746,14 - 64,32 - 1239,98 =$$

M  mes principes pour le calcul de FBCF en 2001 et de M en 2002

2-FIC(Formation Intérieure de Capital)

$$FIC=FBCF+\Delta S$$

$$FIC \text{ en } 2003=857,45+17,62=$$

3-DIB(Demande Intérieure Brute)

$$DIB=CF+FBCF+\Delta S$$

$$DIB \text{ en } 2004=944,07-26,55+3861,19=$$

4-EIB(Excédent Brut d'Exploitation)]]]]

$$EIB=PIB-CF$$

$$EIB \text{ en } 2004=4242,84-3861,19$$

5-Calcul des PIB réels

$$PIB \text{ réel}=PIB \text{ nominal}/Déflateur \text{ PIB} \times 100$$

$$A.N : PIB \text{ réel en } 2002=3717,54 \times 100 \div 108,05=3440,57 \text{ milliards FCFA}$$

$$PIB \text{ réel en } 2003=3670,07 \text{ milliards FCFA}$$

$$PIB \text{ réel en } 2006=4205,52 \text{ milliards FCFA}$$

6-Taux de Croissance(TC) du PIB réel entre 02/03 : $(PIB_{2003} - PIB_{2002}) \times 100 / PIB_{2002}$

$$A.N : TC=3670,07-3440,57/3440,57 \times 100=6,67\%$$

Le PIB réel du SENEGAL s'est accru de 6,67% entre 2002 et 2003

7- Calcul du TCAM du PIB réel entre 2002 et 2006

$$TCAM = ((PIB_{2006}/PIB_{2002})^{1/4} - 1) \times 100 = 5,14 \%$$

Le PIB réel du SENEGAL s'est accru en moyenne de 5,14% par an entre 2002 et 2006.

8- Calcul des PIB/hbt et de leur évolution

$$PIB/hbt \text{ en } 2002=PIB/Population \text{ Totale}=3.440.571.000 \div 9.858.480=348.990F$$

$$PIB/hbt \text{ en } 2006=375.020F$$

$$TCAM \text{ du } PIB/hbt=1,81\%$$

Le PIB/hbt s'est accru de 1,81% en moyenne par an entre 2002 et 2006

9-Cette différence s'explique par une croissance démographique plus rapide que la croissance économique entre 2002 et 2006..

1.3. Les facteurs explicatifs de la croissance économique :

Pour produire, l'entreprise a besoin de moyens humains et matériels. Ces moyens sont appelés facteurs de production et sont de deux types: les facteurs traditionnels et les facteurs résiduels.

1.3.1. Les facteurs traditionnels:

Il s'agit du travail et du capital aussi bien au niveau quantitatif qu'au niveau qualitatif.

1.3.1.1.Le facteur travail :

Le facteur travail désigne l'ensemble des capacités physiques et intellectuelles dont dispose une personne. Quand il est mis au service de la production, il joue un rôle fondamental dans la croissance tant par son volume que par sa qualité.

Le volume du facteur travail est mesuré par le nombre d'heures effectuées ou par l'effectif de la population active.

1.3.1.2.Le facteur capital :

Le capital désigne l'ensemble des ressources matérielles, immatérielles et financières utilisées dans le processus de production. Il participe à la croissance économique par le biais de

l'investissement. Ce dernier est l'ensemble des dépenses engagées pour acquérir des biens de production en vue d'accroître la production. L'investissement agit sur l'offre en contribuant à constituer, entretenir et à développer le potentiel productif de l'économie. Il agit également sur la demande notamment à travers le mécanisme multiplicateur keynésien. J.M Keynes, par ce mécanisme, a démontré que tout investissement supplémentaire provoque une augmentation des revenus supérieurs à l'investissement d'origine. Ce principe est formulé

$$\Delta R = k \Delta I \text{ avec } k = \frac{1}{1 - a} > 0;$$

k est le multiplicateur keynésien d'investissement

ΔI l'investissement supplémentaire

ΔR est la redistribution des revenus entraîne par l'investissement supplémentaire

a est la propension marginale à consommer

1.3.1.2. Les facteurs résiduels

Ils désignent les facteurs qui contribuent à la croissance par l'amélioration de la productivité globale des facteurs de productions. Ils comprennent :

1.3.1.3. Le Progrès technique:

Le progrès technique est l'ensemble des améliorations apportées aux méthodes et aux moyens de production qui permettent de rendre les facteurs de production plus performants. Le progrès technique est la mise en application d'inventions dans le processus de production. Il résulte de découvertes scientifiques émanant de la recherche fondamentale. L'application réussie d'une invention est appelée innovation. Il existe plusieurs types d'innovations: l'innovation des procédés (innovation dans les techniques de production) innovation organisationnelle (organisation de l'entreprise et du travail) innovation du produit (produit nouveaux ou incorporant une nouveauté).

Les résultats du progrès techniques permettent de réaliser des gains de productivités qui seront de plus en plus favorable à l'accélération de la croissance matérialisée par une baisse des prix, une diminution de la durée du travail et une augmentation des profits et des salaires. Toutefois le progrès technique peut à court terme engendrer des effets négatifs sur l'économie comme la suppression d'emplois.

1.3.1.4. Les autres facteurs résiduels :

Les autres facteurs résiduels sont : l'amélioration du facteur travail par la formation, l'éducation et les soins sanitaires, capital humain l'environnement socio culturel, la bonne gouvernance, les degrés d'intervention de l'Etat, stabilité des institutions politiques, système de protection sociale , ressources naturelles , facteurs juridiques, etc.

1.4. Les effets de la croissance

La croissance économique s'accompagne souvent de conséquences économiques et sociales. Certaines vont dans le sens d'une amélioration du bien-être des populations tandis que d'autres entravent considérablement le progrès économique et social

1.4.1. Les effets positifs de la croissance :

La croissance économique a des effets positifs sur le plan économique et sur le plan social.

1.4.1.1. Les effets sur le plan économique :

Sur le plan économique, la croissance entraîne :

Une augmentation des revenus : la croissance économique s'accompagne d'une augmentation et d'une diversification des productions. Cette situation qui entraîne un accroissement des revenus et celui du pouvoir d'achat et donc de la demande. Ce qui se traduit par une croissance qui s'auto-entretient car une hausse de la demande engendre une augmentation de la production permettant la distribution de revenus supplémentaires (effet multiplicateur).

Une hausse de l'emploi : dans une approche schématique de l'économie, toute croissance économique (par une hausse de la demande) entraîne une hausse de la production. Cette augmentation de l'offre de biens et services rend possible le recrutement de personnes afin de réaliser cette production supplémentaire qui, à terme, permettra de réduire le chômage.

Augmentation des recettes fiscales : la croissance entraîne un élargissement de l'assiette fiscale de l'état qui se traduira par une hausse de recettes fiscales collectées par ce dernier (TVA, Impôt sur le revenu et impôt sur les sociétés.)

1.4.1.2. Les effets positifs sur le plan social:

La croissance économique peut avoir des répercussions non moins importantes dans la société.

✓ **Amélioration de la couverture éducative et sanitaire** En effet l'amélioration des possibilités financières de l'Etat permet une augmentation des investissements sociaux en termes d'infrastructures scolaires et une meilleure couverture sanitaire (augmentation du nombre de médecins par habitant).

✓ **Lutte contre la pauvreté** la croissance permet de lutter contre la pauvreté et de promouvoir la cohésion sociale (politique de redistribution des revenus).

✓ **Modification du mode de vie et une augmentation du niveau de vie :** La croissance économique aboutit à des changements de mentalités et de comportements qui concourent à une amélioration du niveau de vie.

De même l'automatisation et la mécanisation permettent de réduire considérablement la pénibilité et la durée du temps de travail contribuant ainsi à l'accroissement de la longévité et du temps de loisirs.

✓ **Facteur de stabilité politique et institutionnelle** la croissance économique peut favoriser la stabilité politique et la crédibilité des institutions garantes des libertés individuelles, de l'avancée de la démocratie et gage d'un développement meilleur et durable. Ce climat demeure propice aux investissements et à l'esprit d'entreprise.

1.4.2. Les effets négatifs de la croissance :

La croissance a des effets pervers aussi bien sur le plan environnemental que sur le plan social

1.4.2.1. Sur le plan environnemental :

— **La surexploitation des ressources naturelles et des matières premières :** la croissance par le biais de l'intensification de la production, conduit à une déforestation et à une surexploitation des matières premières et des énergies non renouvelables. Ce qui entraîne la désertification, la diminution de la fertilité des sols et un épuisement de ces ressources rares. Ce qui accroît la menace qui pèse sur la survie des générations futures.

— **La pollution et le réchauffement de la planète:** le développement du machinisme et de l'industrie lourde, ont des effets négatifs sur l'environnement. La pollution atmosphérique

et maritime (les marées noires), le déversement des déchets toxiques et radioactifs, causent des maladies aux thérapies onéreuses et jusque-là inconnues par l'humanité. De plus la production industrielle dégage des gaz à effet de serre. qui provoquent un réchauffement de la planète. Ainsi, on assiste à la détérioration de la couche d'ozone indispensable à la survie de l'homme sur terre.

— **la déforestation** : elle est causée par une exploitation abusive de la flore pour satisfaire les besoins en bois et en charbon de certaines industries. Cette situation installe à long terme la sécheresse, accentuant ainsi le déficit vivrier et une augmentation des importations de céréales surtout dans les pays en développement.

1.4.2.2. Sur le plan social

— **Inégalités sociales** : La croissance économique peut creuser le fossé entre les riches et les pauvres. Une croissance n'est pas toujours homogène, elle est souvent portée par certains secteurs de l'économie surtout dans les pays à économie désarticulée. S'il n'y a pas une bonne redistribution des fruits de la croissance, on assistera alors à une augmentation des inégalités sociales

— **Détérioration du cadre de vie** : la croissance détériore le cadre de vie. Cette détérioration se manifeste par le banditisme, l'insécurité, la criminalité, l'usage de la drogue, la prostitution, l'apparition de nouvelles maladies etc. A cela, il faut ajouter l'individualisme exacerbé qui gangrène la plupart des sociétés nanties.

— **Les effets négatifs sur l'homme** : le développement du machinisme a modifié considérablement le rapport entre l'homme et le travail.

En effet, en période de forte croissance, le travail humain prend de l'importance et au lieu d'être libérateur et épanouissant, il devient le plus souvent aliénant.

Ces effets négatifs de la croissance sur l'environnement ont amené certains organismes comme le Club de Rome à prôner la croissance zéro(zero growth). C'est-à-dire un taux de croissance du PIB nul . Ce qui pourrait permettre de limiter les dégâts de la croissance et de rétablir l'équilibre de l'écosystème. D'autres plus radicaux proposent la décroissance comme moyen de mettre fin à la destruction écologique. Solution difficilement envisageable car pouvant être à l'origine de problèmes socio-économiques. Par ailleurs, l'économie publique, par le biais de la réglementation qui vise à taxer les entreprises qui sont l'origine des externalités

Enfin, l'aide aux pays en développement (accordées par les pays pollueurs) pour financer le développement économique et social des pays concernés laisse entier le problème de la pollution.

SECTION 2 : LE SOUS-DEVELOPPEMENT

Après la seconde guerre mondiale, des disparités importantes dans la situation économique et sociale des différents pays du monde ont été constatées. En effet, les 4/5 de la population mondiale habitent dans les pays qui ne produisent que le 1/5 des richesses mondiales.–Ce paradoxe est révélateur du sous-développement de ces pays. Le sous-développement est un concept difficile à définir. Il est plus facile de le caractériser que de le définir.

2.1.LES CARACTERISTIQUES DU SOUS DEVELOPPEMENT

Le sous-développement tel qu'il apparaît de nos jours est, selon Patrick Guillaumont, « **la situation d'un pays qui n'arrive pas à satisfaire les besoins fondamentaux de sa population** ». Ce phénomène a plusieurs caractéristiques qui sont d'ordre économique, socio-culturel et structurel.

2.1.1. Les caractéristiques économiques

Les caractéristiques économiques sont essentiellement la dépendance : dépendance commerciale, dépendance alimentaire, dépendance technologique et la dépendance financière.

La dépendance commerciale : Elle se traduit par le fait que les pays sous développés comptent essentiellement sur les pays développés pour écouler leur production et pour s'approvisionner en biens d'équipement et de consommation. Compte tenu de la nature des produits échangés par les pays sous-développés (exportations de produits bruts ou peu transformés et importations de produits manufacturés) ces derniers sont victimes de la détérioration des termes de l'échange

La dépendance alimentaire : Les PED ont souvent un modèle de consommation extraverti (c'est-à-dire ils ne consomment pas ce qu'ils produisent et ne produisent pas ce qu'ils consomment). Ce modèle les amène à ne compter que sur l'extérieur pour assurer leur sécurité alimentaire.

La dépendance financière : Les pays du Tiers-monde sont dépendants financièrement. En effet le développement suppose un taux d'investissement assez élevé. Or dans les pays pauvres les revenus sont si bas que l'épargne est presque nulle. Ainsi pour financer le développement, les pays sous-développés font appel à l'aide extérieure ou à l'endettement. La dépendance financière se manifeste également sur plan monétaire. Certains pays sous-développés ont rattaché leur monnaie à celle de pays riches. Ainsi ils ne sont plus maîtres de la gestion de la monnaie. Toute politique monétaire appliquée dans les pays riches est ressentie directement dans les PED.

2.1.2. Les caractéristiques socio-culturelles

Parmi ces caractéristiques, nous pouvons citer :

- **Une pauvreté de masse :** Cette pauvreté est caractérisée par une sous-alimentation, une malnutrition, un fort taux de mortalité, un taux d'analphabétisme élevé, autrement dit la non couverture des coûts de l'homme (besoins de se nourrir, de se soigner, de se vêtir). La pauvreté peut être absolue ou relative. Elle est dite absolue si l'individu se trouve dans l'incapacité de satisfaire ses besoins primaires (moins de 1,25\$/jour et par personne selon la Banque mondiale). Elle est relative si l'individu dispose d'un revenu inférieur au revenu médian de la population concernée.
- **Faiblesse du taux de scolarisation :** Le taux de scolarisation faible s'explique par le faible pourcentage d'élèves et d'étudiants, aggravé par le manque d'infrastructures scolaires et universitaires mais aussi d'enseignants et de formateurs.
- **Des inégalités sociales accentuées :** Dans les PED, les populations rurales sont globalement défavorisées par rapport à celles des villes. On note également d'autres d'inégalités liées au sexe, aux catégories socioprofessionnelles, etc
- **Forte pression démographique :** Les forts taux de fécondité, de mortalité infantile, de natalité et la faiblesse de l'espérance de vie à la naissance constituent des caractéristiques démographiques particulières aux PED. Cette situation démographique entraîne un déséquilibre dans la répartition spatiale et la composition de la population par régions.
- **Poids des traditions :** Certaines traditions constituent des obstacles à l'initiative privée pouvant ainsi bloquer toute perspective de développement. Par ailleurs, les conflits interethniques freinent le progrès technique et l'unité sociale.

2.1.3. Les caractéristiques structurelles

Ce sont principalement :

- **La désarticulation :** c'est une situation dans laquelle les secteurs d'activités n'entretiennent que peu de relations. Par conséquent, la croissance repérée dans un secteur ne se transmet pas forcément aux autres.
- **Le dualisme :** c'est la coexistence (juxtaposition) de deux secteurs dont l'un moderne, l'autre traditionnel. Exemple : formel et informel ;
- **L'extraversion de l'économie :** c'est le fait que l'économie d'un pays soit tournée vers l'extérieur. On parle ainsi d'économie extravertie.

2.2. LA CLASSIFICATION DES PAYS SOUS-DEVELOPPES

Face à la diversité des PED, les organisations internationales (Banque Mondiale, PNUD...) retiennent une classification de ces pays selon leur niveau de revenu par habitant. On distingue ainsi :

2.2.1. Les pays émergents

Les pays émergents sont composés de pays :

- A revenu intermédiaire de la tranche inférieure : RNB/hbt compris entre 1006 et 3955 dollars
 - A revenu intermédiaire de la tranche supérieure : RNB /hbt compris entre 3956 et 12235 dollars
- Parmi ces pays émergents, on distingue
- ✓ Les PIA (Pays industrialisés d'Asie et d'Amérique Latine) : Ils représentent l'ensemble des pays en développement qui ont connu une croissance économique et un développement des activités industrielles particulièrement rapide. Ils constituent

des pays émergents surtout avec la révolution de l'informatique et des technologies de l'information et de la communication. Les PIA se caractérisent par une base industrielle très importante et très prospère, une insertion réussie dans le commerce mondial, des exportations importantes de produits manufacturés, un fort taux de croissance et un degré d'ouverture élevé. Les PIA correspondent aux quatre (4) dragons d'Asie du Sud-Est (Corée du Sud, Taiwan, Singapour et Hongkong) ainsi que quelques pays d'Amérique Latine (Mexique, Brésil, Argentine).

- ✓ Les pays de l'OPEP (organisation des pays exportateurs de pétrole) : Ce sont des pays dont 30% au moins de leurs exportations en marchandises sont constituées de ventes de pétrole et de gaz. Leur économie est fortement dépendante de l'évolution du prix du pétrole avec les deux chocs pétroliers (1973 et 1979) qui ont favorisés leur émergence.

2.2.2. Les pays les moins avancés (PMA)

Ils regroupent les pays les plus défavorisés de la planète pour lesquels des mesures particulières doivent être prises. Autour d'une quarantaine, principalement situés en Afrique, les PMA se caractérisent par un niveau de revenu par habitant inférieur à 1005 dollars, un taux d'alphabétisation inférieur à 20%, une part de l'agriculture dans le PNB supérieure à 20%, un très faible poids du secteur industriel et des perspectives de développement extrêmement limitées. Il faut préciser que certains PMA sont des PPTE (Pays Pauvres Très Endettés).

2.3. LES THEORIES EXPLICATIVES DU SOUS DEVELOPPEMENT

Parmi les principales théories explicatives, nous pouvons citer :

2.3.1. Le sous-développement en terme de retard de croissance

Pour ROSTOW le développement est une évolution graduelle devant forcément passer par les 5 étapes successives suivantes :

- **la société traditionnelle** : Elle se caractérise par une faible productivité du travail, une domination des activités agricoles aux techniques rudimentaires.
- **les conditions préalables au décollage** : Elles se caractérisent par une introduction des premiers résultats de la science dans l'agriculture et l'industrie. Une augmentation de l'investissement et un développement des transports.
- **le décollage ou take off** : Il se caractérise par une transformation rapide des structures économiques et sociales, une augmentation de l'épargne et de l'investissement dont le taux passe de 5 à 10 % du revenu national. On assiste à l'émergence de branches industrielles motrices susceptibles d'entraîner et de redynamiser l'économie nationale.
- **la marche vers la maturité** : Elle se caractérise par une diffusion des progrès techniques et de la modernisation dans l'ensemble de l'économie, l'apparition de nouvelles industries dans la chimie et l'électricité. Le taux d'investissement passe de 10 à 20% du revenu national. La structure du PIB se modifie avec la tertiarisation.
- **La société de consommation de masse** : Elle se caractérise par une intensification et une diversification de la production de biens et services dans tous les secteurs de l'économie avec un rythme très fort, une forte consommation finale.

2.3.2. Le sous-développement en terme de blocage de croissance

Les marxistes refusent de considérer que les PED suivent les traces des pays développés avec un siècle de retard, car l'économie mondiale leur paraît dominée hier comme aujourd'hui par

ces mêmes pays développés. Le sous-développement correspond alors au « blocage de croissance », selon l'expression de François Perroux, résultant de la domination des pays développés. Le sous-développement des uns serait alors la conséquence du développement des autres. Plusieurs manifestations de ce processus sont ainsi mises en avant :

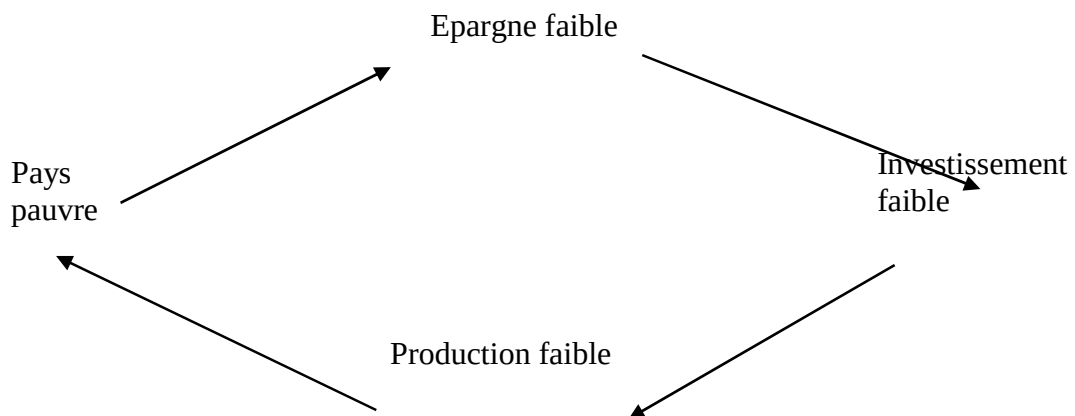
- « L'échange inégal » qui maintient les pays en développement dans la production de produits de base (d'origine agricole, minière et énergétique) et les condamne à servir de débouchés aux produits manufacturés des pays industrialisés ;

- La dégradation des termes de l'échange qui appauvrit les PED. En effet, les prix des produits qu'ils importent augmentent plus vite que ceux des produits qu'ils exportent.

2.3.3. Le sous-développement en terme de cercle vicieux

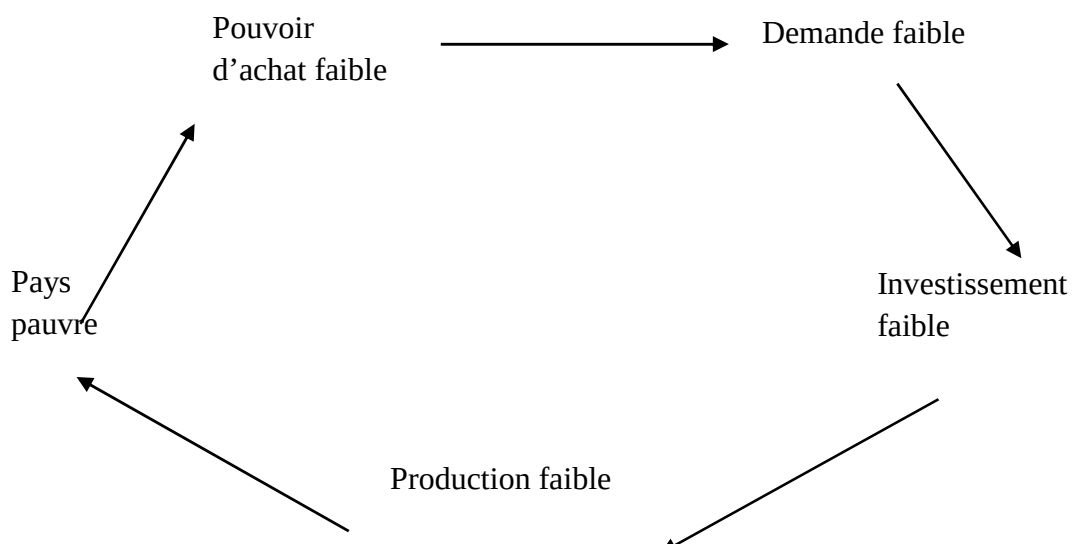
Pour Ragnar Nurske le sous-développement est issu de la pauvreté .cette théorie a été présentée par cet auteur sous forme de cercle vicieux de la pauvreté tant sur le plan de l'offre que sur le plan de la demande.

2.3.3.1. Sur le plan de l'offre



Pour rompre ce cercle vicieux il faut emprunter à l'extérieur afin d'investir

2.3.3.2. Sur le plan de la demande



Cette pauvreté est renforcée par une croissance démographique rapide. L'explication du sous-développement par le cercle vicieux de la pauvreté ne présage aucune solution au sous-développement. C'est pourquoi, Nurske disait que « Un pays est pauvre parce qu'il est pauvre »

2.4. LA MESURE DU NIVEAU DE DEVELOPPEMENT D'UN PAYS:

Pour mesurer le niveau de développement d'un pays, les économistes utilisent plusieurs indicateurs qui sont d'ordre économique, sociodémographique et composite.

2.4.1. Les indicateurs économiques et leurs limites

Les principaux indicateurs économiques utilisés sont appelés agrégats (grandeurs permettant de mesurer l'activité économique des secteurs résidents d'un pays) et sont constitués par le PIB, le PNB et le PNB/hbt.

2.4.1.1. L'intérêt des indicateurs économiques :

- Le produit intérieur Brut (PIB) : il permet de mesurer l'activité économique d'un pays car c'est l'ensemble des biens et services créés au cours d'une année par les résidents d'un pays.
- Le Produit national brut (PNB)

Contrairement au PIB qui prend en compte la « richesse » produite, le PNB mesure la « richesse » disponible pour les résidents.

Il permet de mesurer l'ensemble des « richesses » utilisables par l'économie nationale pendant un an.

- Le PNB par habitant : il permet de mesurer le revenu disponible moyen par résident

2.4.1.2. Leurs limites :

Même si le PNB et le PIB sont les principaux indicateurs économiques utilisés, il faudrait reconnaître qu'ils présentent des limites liées au calcul, à la comparaison et à l'interprétation.

➤ Les limites liées aux calculs :

Pour l'élaboration du PIB, du PNB ou du PNB/hbt, on se heurte à plusieurs difficultés surtout dans les pays en voie de développement:

- Importance du secteur informel c'est-à-dire les petites activités commerciales, artisanales ou industrielles ou il n'y a pas de comptabilité conforme.
- Certaines activités illicites telles que le blanchiment d'argent, la vente de drogue ;
- Importance de la population active dans le secteur primaire qui s'adonne à l'agriculture et cultive pour leur propre consommation.

➤ Les limites liées à la comparaison

Ces limites peuvent être observées au niveau temporel et au niveau spatial :

- **Au niveau temporel** : pour comparer le PIB entre deux (2) périodes, il faut avoir des données en terme réel. Pour ce faire il faut un déflateur pertinent que les pays en développement peinent à avoir en raison des faibles moyens dont disposent leurs services statistiques
- **Au niveau spatial** : comparer le PIB entre deux (2) pays, est difficile à cause des différences de monnaies et de système de comptabilisation.

➤ Les limites liées à l'interprétation

L'interprétation du PNB par habitant induit souvent en erreur, car il ne tient pas compte des inégalités de revenus. Par exemple, si le PIB par habitant du Sénégal était de 600 dollars, on serait tenté de dire que chaque sénégalais a 600 dollars alors que si on interroge la réalité, on

saura que c'est faux. De plus, le PNB par habitant devient faible lorsque la population est nombreuse.

Face à ces critiques, les économistes pour mieux appréhender le niveau de développement font appel aux indicateurs sociaux.

2.4.2. Les indicateurs sociaux et leurs limites

2.4.2.1 L'intérêt des indicateurs sociaux :

Les indicateurs sociaux nous renseignent sur le niveau de satisfaction des besoins de base. Les indicateurs utilisés sont :

- **La qualité de la nourriture :**

Déterminée par la disponibilité énergétique quotidienne (nombre de calories par jour) le seuil est de **2400 calories par jour et par personne**.

- **L'état sanitaire de la population**

Il permet de mesurer la couverture sanitaire par le nombre de médecin par habitant (le seuil est de **1 médecin pour 10000 habitants** dans les pays sous développé fixé par l'OMS), le nombre d'infrastructures sanitaires et la part du budget qui est affectée à la santé. Les indicateurs utilisés dans le domaine de la santé sont l'espérance de vie à la naissance (EVAN) et le taux de mortalité ...

L'EVAN est le nombre d'années qu'une personne peut prétendre vivre depuis sa naissance.

- **Le taux de scolarisation**

C'est un indicateur social qui dépend du nombre d'infrastructures scolaires (lycée, collège, université...) et la part du budget qui est allouée à l'éducation et à la formation.

2.4.2.2. Leurs limites

Les indicateurs sociaux sont insuffisants pour mesurer le niveau de développement d'un pays car on ne peut pas parler de développement tout en ignorant le volet économique en général et la croissance économique en particulier qui en est une condition indispensable.

2.4.3. Les indicateurs composites (ou synthétiques)

2.4.3.1. Leur intérêt

Compte tenu des multiples carences des agrégats dans l'appréciation du niveau de développement des différents pays, certains organismes internationaux, voire des personnes ont émis le besoin de disposer de critères socio-économiques permettant de mesurer avec plus d'objectivité le progrès social et économique réalisé par un pays. C'est ainsi que l>IDH et l'IPH ont été mis en place par le PNUD respectivement en 1990 et en 1997.

- **L'Indice de Développement Humain (IDH)**

L>IDH est un indicateur synthétique tenant compte de trois : la longévité, le savoir et le niveau de vie.

- **La longévité :** mesurée par l'espérance de vie à la naissance

$$L = \frac{EVAN-25}{60}$$

- **Le savoir ou la connaissance :** mesuré par le taux d'alphabétisation des adultes et le nombre d'année d'études (ou le taux brut de scolarisation).

$$S = \frac{2TAA}{3 \times 100} + \frac{NAE}{3 \times 15} \quad \text{ou} \quad S = \frac{2TAA}{3 \times 100} + \frac{TBS}{3 \times 100}$$

- **Le niveau de vie:** mesuré par le PIB par habitant en Parité des Pouvoirs d'Achat (PPA)

La PPA du dollar est le prix que l'on doit payer avec une monnaie pour acheter une quantité de bien vendu à 1 dollars aux USA

$$N = \frac{PIB/hbt-200}{5385-200}$$

$$IDH = \frac{L+S+N}{3}$$

Interprétation :

Si $IDH \geq 0,8$ pays à développement **humain élevé**

Si $IDH < 0,5$ pays à développement **humain faible**

Si $0,5 \leq IDH < 0,8$ pays à développement **humain moyen**

Il est toujours compris entre 0 et 1

– **L'indice de pauvreté humaine (IPH)**

L'IPH est un indicateur synthétique tenant compte de trois critères : le savoir, la longévité et les conditions de vie.

- ❖ La longévité mesurée par le pourcentage de personnes risquant de décéder avant 40 ans
- ❖ Le savoir mesurée par le taux d'analphabétisme
- ❖ Les conditions de vie mesurée par le pourcentage de personnes privées d'eau potable, d'accès aux services de santé et des enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition.

Cependant il existe deux IPH :

- IPH_1 pour les PVD
- IPH_2 pour les PD

2.4.3.2 Leurs limites

L'IDH constitue un indicateur de développement assez pertinent qui fait la synthèse des informations économiques et sociales en un seul chiffre. Mais ce chiffre constitue une moyenne nationale qui présente des inconvénients. Aussi, le choix de ces critères laisse apparaître de l'arbitraire : par exemple on aurait pu choisir la liberté d'expression, l'égalité de la répartition comme critère de développement social au même titre que la durée de vie ou le taux d'analphabétisme. L'IDH inclut dans son calcul le PIB et on sait que la mesure du PIB pose de nombreux problèmes.

CHAPITRE 2 : LA MONDIALISATION DES ECHANGES

Aucun pays ne peut vivre en autarcie (c'est-à-dire refermé sur lui-même) car ne pouvant produire l'ensemble des biens et services dont sa population a besoin. Le repli sur soi est impossible. L'ouverture des frontières devient une nécessité économique. Elle se traduit par des transactions entre les pays

L'ensemble de ces transactions sont enregistrées dans un document dénommé balance des paiements.

SECTION 1 : LA BALANCE DES PAIEMENTS

I. Définition et structure de la balance des paiements :

1. Définition :

La balance des paiements est un document comptable qui retrace l'ensemble des échanges de biens, de services et de capitaux effectués entre les résidents et non-résidents pendant une période, généralement l'année.

2. **Les composantes (ou structure) de la balance des PAIEMENTS :**

La balance des paiements est composée de plusieurs balances particulières, qui sont regroupées sous des comptes différents. Elle suit une certaine logique d'enregistrement et présente différents soldes.

NB : La logique d'enregistrement :

Toute opération économique donne lieu à deux écritures : une première liée au type d'opération effectuée et une seconde à sa contrepartie (la plupart du temps financière). C'est le principe de la partie double.

En crédit, on enregistre toute opération qui se traduit par une entrée de devises : vente ou cessions d'actifs par les résidents aux non-résidents (biens et services, actifs financiers).

En débit, on enregistre toute opération qui se traduit par une sortie de devises : achat ou acquisitions d'actifs par les résidents auprès des non-résidents.

Exemples d'écritures :

Exportations de biens ou de services :

	Crédit	Débit
Exportations de marchandises ou de services	100	
Avoirs et engagements en devises		100

Importations de biens et services :

	Crédit	Débit
Importations de marchandises ou de services		100
Avoirs et engagements en devises	100	

Revenu d'un salarié résident versé par une firme étrangère :

	Crédit	Débit
Revenu des salaires	100	
Avoirs et engagements en devises		100

La balance des paiements se compose de deux comptes principaux : le compte des transactions courantes et le compte capital et éventuellement d'un poste appelé erreurs et omissions nettes.

2.1. Le compte des transactions courantes :

On l'appelle également balance des opérations courantes, des transactions courantes ou des paiements courants. Il dégage le solde des échanges de marchandises, de services et de revenus. Il est alors composé des trois sous-balances suivantes :

2.1.1. La balance commerciale :

On l'appelle encore balance des biens ou balance des marchandises. C'est un document comptable qui enregistre les échanges de biens entre un pays et le reste du monde pendant l'année. Ces exportations et importations sont évaluées FOB dans l'espace UEMOA.

BC = X-M

La comparaison entre les importations et les exportations d'un pays permet de calculer quelques indicateurs du commerce extérieur.

Ces indicateurs permettent d'apprécier la nature, l'évolution et la structure des relations commerciales que l'économie nationale entretient avec l'extérieur.

2.1.1.1. Le degré d'ouverture (coefficient de dépendance ou Taux d'Ouverture) :

C'est un indicateur qui permet d'apprécier le niveau d'ouverture d'une économie au reste du monde.

$$TO = \frac{\frac{X + M}{2}}{PIB} * 100 \quad \text{Oubien} \quad TO = \frac{X + M}{2PIB} * 100$$

2.1.1.2. Le Taux de Couverture (TC) :

C'est un indicateur qui permet de savoir dans quelle mesure les recettes d'exportations parviennent à financer les dépenses d'importations.

$$TC = \frac{\text{Exportation}}{\text{Importation}} * 100$$

Interprétation :

- Si $TC > 100\%$: Les exportations couvrent parfaitement importations d'où une BC excédentaire
- Si $TC = 100\%$: Les exportations couvrent exactement les importations d'où une BC équilibrée
- Si $TC < 100\%$: Les exportations ne couvrent pas les importations d'où une BC déficitaire

Remarque :

- Les importations peuvent être évaluées CAF (coût-assurance-frêt ou CIF : cost-insurance-freight), ce qui veut dire que l'acheteur en plus du coût d'achat de la marchandise supporte les frais de transport et d'assurance.
- Les exportations sont évaluées FOB (free on bord ; FAB : franchisées à bord) ce qui veut dire que la valeur de la marchandise exportée ne comprend que sa valeur usine majorée des frais d'acheminement jusqu'au lieu d'embarquement
- Si X est évaluée FOB et M, CAF, le TC d'équilibre devient 95% au lieu de 100%.

2.1.1.3. Le Taux d'exportation (TX) :

Encore appelé effort d'exportation ou taux moyen d'exportation, c'est un indicateur qui mesure la part des exportations dans le PIB.

$$TX = \frac{\text{Exportations}}{\text{PIB}} * 100$$

2.1.1.4. Le taux de pénétration (TP) :

Généralement calculer sur un seul produit, il rapporte les importations au marché intérieur. Il exprime ainsi, la part de la demande intérieure couverte par les produits importés.

$$TP = \frac{\text{Importations}}{\text{Marché intérieur}} * 100$$

$$\begin{aligned} \text{Marché intérieur ou demande intérieure brute} &= \text{PIB} + \text{M} - \text{X} \\ &= \text{CF} + \text{FBCF} + \Delta S \end{aligned}$$

2.1.1.5. La part du marché mondial

Une part de marché se définit comme le pourcentage des ventes d'une entreprise ou d'un pays dans un marché déterminé (national, régional ou mondial). La part du marché mondial (PMM) d'un pays est obtenue par le rapport suivant

$$PM = \frac{\text{Exportations d'un pays}}{\text{Total des exportations mondiales}} * 100$$

Le total des exportations mondiales est la demande mondiale

2.1.1.6. Elasticité des exportations par rapport au PIB :

Elle mesure la sensibilité des exportations par rapport à la variation du PIB.

$$e_x = \frac{\Delta X / X_i}{\Delta \text{PIB} / \text{PIB}_i}$$

$\Delta X/X_i$: variation relative des exportations

$\Delta PIB/PIB$: variation relative du PIB

2.1.1.7. Elasticité des importations par rapport au PIB :

Elle mesure la sensibilité des exportations par rapport à la variation du PIB.

$$e_M = \frac{\Delta M/M}{\Delta PIB/PIB}$$

$\Delta M/M$: variation relative des importations

2.1.1.8. L'Indice des Termes de l'Echange (ITE) :

Les termes de l'échange désignent le pouvoir d'achat des produits d'exportations par rapport à ceux importés.

L'indice des termes de l'échange est un outil statistique qui permet de comparer l'évolution des prix des exportations à celle des prix des importations entre une année de base et une année courante.

$$\text{Indice des Termes de l'Echange (ITE)} = \frac{\text{Indice des prix des exportations}}{\text{Indice des prix des importations}} * 100$$

- Si $ITE > 100$: les prix des exportations évolue plus vite que ceux des importations. Dans ce cas, on parle d'amélioration des termes de l'échange.
- Si $ITE = 100$: les prix des exportations évolue dans les mêmes proportions que ceux des importations. Dans ce cas, on parle d'équilibre des termes de l'échange.
- Si $ITE < 100$: les prix des exportations évolue moins vite que ceux des importations. Dans ce cas, on parle de détérioration des termes de l'échange.

2.1.2. La Balance des services et des revenus:

C'est la partie de la balance des paiements où sont enregistrés l'ensemble des importations et exportations de services multiples entre l'économie nationale et l'extérieur. En font partie intégrantes :

- Les services liés au commerce extérieur (transport, assurance, voyage...);
- Les services liés aux échanges de technologie (grands travaux, coopérations techniques, brevets, ...);
- Le tourisme ;
- Le négoce (commerce) international porte sur des achats de marchandises à l'extérieur revendues à l'extérieur (pas d'entrée de marchandises) ou encore sur des achats par des étrangers de marchandises sénégalaises revendues au Sénégal (pas de sortie).

- Les revenus : Ils sont composés des revenus du travail (salaires), des revenus de la propriété intellectuelle (redevances sur brevet et licences) et des revenus du capital (intérêts, dividendes, etc....).

2.1.3. La balance des transferts unilatéraux :

On l'appelle encore balance des transferts sans contrepartie. Elle prend en compte les transferts sans contrepartie publics (dons) et privés (fonds envoyés par les émigrés et immigrés à leurs familles, dons des ONG, etc.)

Remarque : la balance des services et des transferts unilatéraux forment la **balance des invisibles**.

$$\text{BALANCE DES INVISIBLES (BI)} = \text{BS} + \text{BTU}$$

La balance des invisibles et la balance commerciale forment la balance des opérations courantes (BOC) encore appelée balance des transactions courantes ou balance des paiements courants.

$$\text{BOC} = \text{BC} + \text{BI} \text{ avec } \text{BI} = \text{BS} + \text{BTU}$$

$$\text{BOC} = \text{BC} + \text{BS} + \text{BTU} \text{ or } \text{BC} + \text{BS} = \text{BBS}$$

$$\text{Donc } \text{BOC} = \text{BBS} + \text{BTU}$$

Le solde de la balance des opérations courantes est particulièrement significatif car il montre si le pays vit au-dessus ou en dessous de ses moyens. Autrement dit, il nous renseigne sur le besoin ou capacité de financement d'un pays.

2.2. Le compte de capital :

Il est composé de la balance des capitaux à long terme et de la balance des capitaux à court terme.

2.2.1. La balance des capitaux à long terme :

Elle recense deux grands types d'opérations :

- Les opérations de crédit : elles comprennent les crédits à l'exportation et les prêts à échéance de plus d'un an.
- Les opérations d'investissement : elles correspondent aux investissements directs étrangers et aux investissements de portefeuille (investissement indirect).
 - ❖ Les investissements directs étrangers couvrent les opérations effectuées par les investisseurs étrangers afin de créer, de racheter ou d'acquérir au moins 10% du capital ou des droits de vote d'une entreprise locale.
 - ❖ Les investissements de portefeuille n'ont pas pour objet de contrôler la société mais juste pour acquérir moins de 10% de son capital sous forme d'actions ou d'obligations.

Remarque : la balance des capitaux à long terme et la balance des opérations courantes forment la **balance de base**. Cette dernière est un instrument sur lequel repose la politique intérieure d'une économie.

$$\text{BALANCE DE BASE (BB)} = \text{BOC} + \text{BKLT}$$

La VPME est le solde

- Si la $BB > 0$: cet excédent traduit la confiance que les bailleurs de fonds accordent à l'économie du pays considéré pour une rentabilisation des capitaux à long terme.
- Si $BB < 0$: ce déficit reflète le besoin de financement considérable du pays et que la rentrée massive de capitaux à long terme devient un impératif pour le rétablissement des équilibres macroéconomiques.

2.2.2. La balance des capitaux à court terme :

Elle enregistre :

- Les crédits commerciaux et les prêts divers de moins d'un an.
- Les mouvements de capitaux à court terme du secteur privé non bancaire. Ce sont des capitaux spéculatifs et volatiles à la recherche de placements courts et rémunérateurs.
- Les mouvements de capitaux à court terme du secteur public (Trésor, Banque Centrale).

NB1 : Erreurs et omissions nettes :

- * Le poste «EON » correspond à la régularisation des opérations qui n'ont pas pu être correctement enregistrées.
- * La VPME est le solde des opérations monétaires et financières effectuées en contrepartie des opérations réelles des balance des opérations courantes et des capitaux. La VPME enregistre donc les avoirs en devises, les allocations en DTS, les engagements et les créances vis-à-vis de l'extérieur, les mouvements d'or monétaire.
- * Le solde global de la balance des paiements doit être égal , en valeur absolue à la VPME

2.3. Le solde global (balance globale) :

On l'appelle également balance globale. Le solde global permet de connaître la position financière du pays par rapport à l'extérieur. En effet ce solde correspond au solde des mouvements monétaires (VPME), mais de signe contraire.

Ainsi, le solde des mouvements monétaires représente le financement monétaire de la balance des paiements.

Exercice d'application:

Tableau : Balance des paiements des pays de l'UEMOA (en Milliards de FCFA)

Postes \ Années	1993	1994
1- Balance commerciale ou Solde des ressources	1347,3	2914,8
Exportation	1431,3	2344,6
Importation	-667	-1138,2
2- Services	353,2	686,5
3- Transferts sans contre partie		
4- Balance des Opérations Courantes	422,1	906,7
5- Capitaux à long terme		
6- Balance de Base	75,4	-138,2
7- Capitaux à court terme	11,6	1,9
8- Erreurs et Omissions Nettes		
9- Balance des Paiements ou Solde global		
10- VPME		
PIB	20000	35000

Source : BCEAO

TAF :

- 1) Compléter le tableau ci-dessous
- 2) Calculer : Le taux de couverture, le taux de pénétration, l'élasticité des importations par rapport au PIB et le taux d'ouverture

NB : La présentation de la balance des paiement a été modifiée . un compte financier a été intégré .

II) Ajustement de la balance des paiements :

Lorsque la balance des paiements est en déséquilibre, les nations adoptent des politiques d'ajustements monétaires ou réels

1. L'ajustement monétaire :

Il consiste à modifier le taux de change ou à contrôler les entrées et sorties de monnaies.

1.1. La modification du taux de change :

Elle consiste à manipuler le taux de change (c'est la quantité de monnaie nationale qu'il faut céder pour obtenir une unité de devise) pour rééquilibrer le solde de la balance des paiements. Elle peut prendre la forme d'une dévaluation ou d'une réévaluation en régime de change fixe (c'est un régime où la parité est fixée par les autorités monétaires).

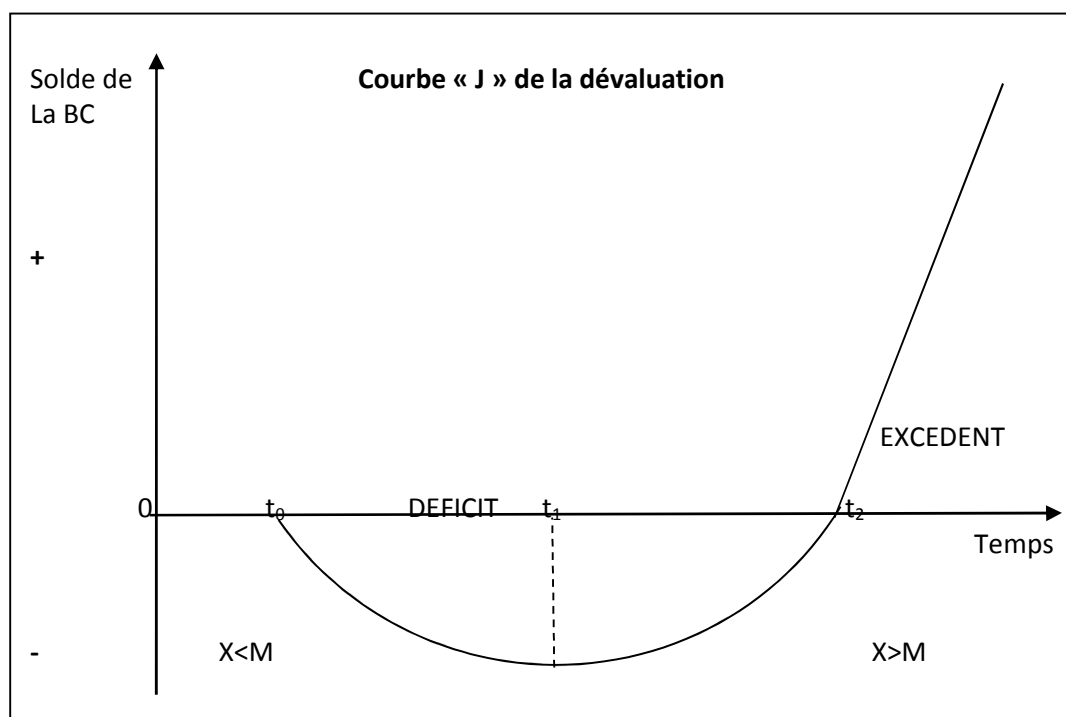
1.1.1. La dévaluation :

La dévaluation est une décision officielle des autorités monétaires qui consiste à baisser la parité d'une monnaie par rapport à une autre monnaie ou par rapport à un étalon. Elle n'est possible que dans un système de change fixe.

La dévaluation a pour objectif d'accroître les exportations et de réduire les importations.

En effet, tout porte à croire qu'une baisse du taux de change nominal stimule les exportations et compresse les importations qui deviennent plus coûteuses

C'est ce que montre la courbe en J.



Explication du phénomène : les effets positifs d'une dévaluation ne sont pas immédiats. Dans un premier temps la valeur des importations augmente car celles-ci deviennent plus chères et les agents ne réduisent pas assez leurs achats en produits étrangers, ce qui aggrave le déficit entre t_0 et t_1 . Les exportations dont le volume ne s'accroît pas aussitôt rapportent moins de devises. C'est seulement à partir de t_1 , après un certain délai que le solde des échanges s'améliore avec l'augmentation du volume des exportations jusqu'à t_2 où l'équilibre est atteint. Au-delà de t_2 la balance commerciale devient excédentaire.

1.1.1.1. Les effets de la dévaluation :

Les effets d'une dévaluation peuvent être positifs comme négatifs.

❖ Effets positifs de la dévaluation :

- ❖ Equilibre de la balance commerciale : La dévaluation de la monnaie entraîne la baisse des prix des marchandises locales conduisant à une augmentation de la demande extérieure. En outre la dévaluation entraîne le renchérissement des

marchandises étrangères réduisant ainsi la demande nationale en produits étrangers d'où une diminution des importations. Par conséquent, ces deux effets vont contribuer à l'amélioration de la balance commerciale.

- ❖ La promotion des produits locaux : la baisse de la parité de la monnaie nationale rend les importations plus onéreuses. Les consommateurs s'orientent donc vers les produits locaux. Cette situation provoque une hausse de la demande locale en produits domestiques. D'où l'augmentation de la production et donc des investissements. La consommation locale permet entre autre de diminuer le volume des importations et par conséquent de réduire le déficit commercial.
- ❖ La réduction du déficit budgétaire : l'augmentation des exportations génère des recettes budgétaires supplémentaires (hausse des réserves) de même sur plan touristique, la destination nationale devient plus attrayante entraînant une entrée des devises. Parallèlement les dépenses diminuent à cause de la réduction des importations. Ce qui se traduit par une amélioration du solde budgétaire.

En définitive la hausse des exportations, la promotion des produits locaux, la réduction du déficit budgétaire permettent de disposer de ressources financières supplémentaires destinées à l'investissement. Un investissement rentable à cause de la demande (externe et interne) en produits locaux. La reprise de la croissance va ainsi permettre de restaurer la crédibilité de l'économie.

- **Effets négatifs d'une dévaluation** :

- ❖ Aggravation du déficit commercial : Si l'offre nationale et les demandes des produits exportés et importés ne sont pas élastiques par rapport au prix, la dévaluation accroît le déficit commercial. En effet, dans ces conditions, les recettes d'exportations n'augmentent pas (les prix à l'exportation baissent et les quantités exportées restent constantes) et les dépenses d'importation augmentent (les prix à l'importation augmentent et les quantités importées ne diminuent pas)
- ❖ L'inflation : elle a principalement deux origines : la première est la spéculation ; c'est-à-dire lorsqu'un agent cherche à tirer profit par anticipation de l'évolution du niveau général des prix. La seconde est liée à l'augmentation des prix des produits importés (inflation importée).
- ❖ La surévaluation de la dette extérieure : une dévaluation entraîne une surévaluation de la dette extérieure. En effet, la baisse de la parité d'une monnaie entraîne une hausse du taux de change par rapport aux autres monnaies. Ce qui se traduit par une augmentation de la valeur de la dette publique réelle libellée en monnaie nationale
- ❖ La perte du pouvoir d'achat : les revenus augmentent moins vite que les prix. Les consommateurs voient donc leur capacité d'achat diminuée.
- ❖ Les troubles sociaux : la baisse du pouvoir d'achat peut amener les organisations syndicales à revendiquer une hausse des salaires (indexer les salaires sur la hausse des prix). Cette situation peut déboucher sur des tensions sociales (grèves, manifestations etc.) qui ont des effets nuisibles sur le système productif déjà exsangue (qui a beaucoup saigné c.à.d. mal en point).

Remarque :

Pour que la dévaluation réussisse, il faut réunir certaines conditions telles que :

- L'offre du pays doit être capable de répondre aussi bien à la demande intérieure qu'extérieure.
- Les producteurs ne doivent pas augmenter les prix de leurs produits.
- L'offre et la demande doivent être élastiques par rapport aux prix.
- Les autres pays ne doivent pas prendre des mesures de rétorsion.

1.1.1.2. Les mesures d'accompagnement :

Ce sont des décisions politiques, économiques, sociales et financières prises dans le but d'atténuer les effets négatifs de la dévaluation. Elles peuvent être externe ou interne.

— Les mesures internes :

- ❖ Augmentation des salaires pour lutter contre la baisse du pouvoir d'achat.
- ❖ Fixation des prix des produits de premières nécessités pour permettre leur accessibilité à la majorité de la population.
- ❖ La politique de promotion de produits locaux (campagne publicitaire, baisse des taxes, accès facile aux crédits par les entreprises).

— Les mesures externes :

- ❖ Accroissement de l'aide internationale : entrée massive de capitaux pour soutenir la dévaluation.
- ❖ Annulation d'une partie de la dette extérieure pour éviter la sortie massive de capitaux.
- ❖ Renforcement de la coopération internationale avec l'assistance notamment de la banque mondiale.

1.1.2. La réévaluation :

Techniquement la réévaluation est l'opposée de la dévaluation. Elle consiste à une modification à la hausse de la parité d'une monnaie nationale par rapport aux devises.

1.1.2.1. Les causes :

D'une part un pays peut être amené à réévaluer sa monnaie à la demande de ses partenaires économiques et commerciaux car il a un excédent permanent par rapport à ces pays (exemple l'Allemagne avec le Deutsch mark en 1961).

D'autre part, un pays peut pratiquer une réévaluation pour lutter contre l'inflation.

1.1.2.2. Les effets :

Une réévaluation entraîne une monnaie nationale plus chère et une monnaie étrangère moins chère. Ce qui se traduit par une hausse des importations contrairement aux exportations qui baissent.

La réévaluation permet d'apprécier la monnaie nationale (monnaie forte). Cette monnaie forte permet l'attraction de placements et donc plus de disponibilités financières nécessaires à l'investissement d'où l'accroissement de la production.

NB : Dans un régime de change flottant ou flexible (c'est un régime où la parité des monnaies évolue en fonction de l'offre et de la demande) on parle de dépréciation lorsque la parité de la monnaie diminue, et d'appréciation lorsque la parité de la monnaie augmente.

1.2. LE CONTROLE DES CHANGES :

Il s'agit de la part des autorités monétaires de contrôler les entrées et sorties de monnaie. Toute entrée ou sortie de monnaie doit être au préalable soumise à une autorisation. Ainsi on peut assurer l'équilibre automatique de la balance des paiements.

2. L'AJUSTEMENT REEL :

Toutes les pratiques non monétaires destinées à l'équilibre de la balance des paiements sont des procédés d'ajustement réel. Il s'agit des pratiques non monétaires de rééquilibrage de la balance des paiements. On y retrouve entre autres, la réglementation commerciale et la compensation.

2.1. LA REGLEMENTATION COMMERCIALE :

C'est un ensemble de mesures réglementaires tarifaires et non tarifaires visant à rétablir l'équilibre de la balance des paiements. Parmi les mesures non tarifaires on peut citer : le contingentement, la prohibition, les normes techniques et sanitaires.

Concernant les normes tarifaires, les plus utilisés sont les droits de douanes et les subventions.

2.2. LA COMPENSATION INTERNATIONALE :

Encore appelée « accords de clearing », elle vise à financer les importations par les exportations. Un déficit des échanges extérieurs entre deux pays peut être réglé par la fourniture de produits à la place des devises.

La compensation internationale peut être bilatérale ou multilatérale.

SECTION II : LIBRE ECHANGE ET PROTECTIONNISME

Le commerce international est l'ensemble des échanges internationaux de biens et services. Son impact dans le processus de développement d'un pays fait l'objet des débats contradictoires entre les partisans du libre-échange et ceux du protectionnisme.

I) LE LIBRE ECHANGE :

Le libre échangisme est une théorie libérale qui prône la libre circulation des biens services par la suppression des obstacles aux échanges entre les pays. Cette politique commerciale est sous-tendue par 3 théories libre échangistes :

1. LES THEORIES DU LIBRE ECHANGE :

1.1. LA THEORIE DES AVANTAGES ABSOLUS DE ADAM SMITH :

On l'appelle aussi théorie des coûts absolus. Pour A. Smith chaque pays doit se spécialiser dans la production des biens pour lesquels il a l'avantage absolu, c'est à dire les biens qu'il produit avec les coûts de production les plus faibles par rapport à ses concurrents.

	Portugal	Angleterre
Vin	80 heures de travail	120 heures de travail
Drap	90 heures de travail	100 heures de travail

Selon Adam Smith le Portugal ayant plus d'avantages dans la production du vin et du drap les obtenant dans les conditions meilleures aura à les fabriquer et l'Angleterre ne fera que les importer. Cette théorie d'avantage absolu a été relativisée par David Ricardo.

1.2. LA THEORIE DES AVANTAGES COMPARATIFS DE DAVID RICARDO :

On l'appelle également théorie des coûts comparatifs ou relatifs. Pour D. Ricardo chaque pays doit se spécialiser dans la production des biens pour lesquels il a l'avantage relatif, c'est à dire les biens avec les couts de production les plus faibles par rapport à ses autres produits.

Selon Ricardo même si le Portugal à plus d'avantage sur le vin et le drap il aura à se spécialiser dans le produit ou il est le plus compétitif.

$$\text{Pour le vin } \frac{80}{120} = 0,66$$

$$\text{Pour le Drap } \frac{90}{100} = 0,9$$

$0,6 < 0,9$ dans ce cas le Portugal devra se spécialiser dans le vin et l'Angleterre dans le Drap car ayant le désavantage le moins élevé dans le vin que dans le drap ; C'est ce que l'on appelle la théorie de l'avantage comparatif.

1.3. LA THEORIES DES DOTATIONS FACTORIELLES DE H.O.S :

selon Elie Hecksher, Bertil Ohlin et Paul A Samuelson, chaque pays doit se spécialiser dans la production de biens utilisant les facteurs de production qu'il possède en abondance, et importer les biens qui sont fabriqués avec les facteurs rares sur son territoire.

2. EFFETS DU LIBRE ECHANGE :

2.1. Les avantages:

- il permet une division internationale du travail où les ressources seront utilisées au mieux et la production globale maximisée.
- Il permet la concurrence entre les pays et les entreprises. Cela stimule les innovations, le progrès technique dans la recherche d'une plus grande efficacité.
- Il permet d'agrandir les marchés, d'augmenter la production des entreprises en permettant de réaliser des économies d'échelle.
- Il permet de limiter les hausses de prix et par conséquent combat l'inflation.
- Il favorise la coopération entre les nations, la paix, l'entente etc.
- Il favorise le transfert de technologie.

2.2. Les inconvénients :

Cependant le libre-échange comporte un certain nombre d'inconvénients :

- le libre-échange développe l'échange inégal surtout entre pays développés et pays pauvres.
- Le libre-échange à court terme, entraine une détérioration de la balance commerciale, de l'emploi et ralentit la croissance économique surtout dans les PED. Car le libre-échange provoque la fermeture des entreprises « fragiles » ne pouvant pas s'adapter à la demande mondiale. Pour les PED, la concurrence peut entrainer la ruine de leurs économies traditionnelles et bloquer leur développement.

- Le libre-échange rend fragiles et vulnérables les économies des pays concernées car ils deviennent interdépendants et les déséquilibres se transmettent d'un pays à un autre (la hausse des prix du pétrole, inflation importée)
- Le libre-échange n'assure pas toujours le développement harmonieux de tous les participants favorisant ainsi les pays dominants. En outre, toutes les spécialisations ne se valent pas, ce qui se traduit par une dégradation des termes de l'échange
- Le libre-échange entraîne l'extraversion de l'économie qui devient dépendante de l'extérieur.
- Le libre-échange, en faisant tomber les barrières douanières, fait perdre aux pays des recettes fiscales énormes.

II) LE PROTECTIONNISME :

Le protectionnisme est un système qui vise à protéger le marché intérieur de la concurrence étrangère par l'érection de barrières tarifaires et non tarifaires.

1. LA THEORIE DU PROTECTIONNISME :

Frédérich LIST a montré que le libre-échange retarde les entreprises jeunes ou naissantes. Celles-ci ne pourront pas se développer si elles sont concurrencées par des industries mûres, plus productives et plus efficaces. En protégeant l'industrie dans le premier temps de son développement, le pays permet à cette activité de réaliser des économies d'échelles et de bénéficier des gains d'apprentissage lui permettant de combler son désavantage compétitif initial : c'est le **protectionnisme éducateur**.

Les techniques du protectionnisme sont d'ordre tarifaire et non tarifaire :

- **Les droits de douane** : ce sont des taxes qui sont prélevées sur des produits importés pour les rendre plus chers.
- **Le dumping** : c'est une technique qui consiste à vendre un produit à perte ou moins cher ailleurs que chez soi. Il crée ainsi une concurrence déloyale.
- **Le contingentement (ou quota)** : il consiste à limiter le volume des importations d'un pays en fixant des quotas.
- **Les autres mesures** : la prohibition (l'interdiction), la fixation des normes sévères d'hygiène, de sécurité, les procédures administratives décourageantes.

2. LES EFFETS DU PROTECTIONNISME :

Même s'il est vrai que le protectionnisme est, dans une certaine mesure, favorable aux pays du Tiers-monde, il n'en demeure pas moins qu'il présente certains effets pervers :

2.1. AVANTAGES :

Pour les partisans du protectionnisme ce dernier possède des avantages :

- Il permet de développer les entreprises jeunes ou faibles ;
- Il sauvegarde les emplois des secteurs non compétitifs et favorise l'indépendance économique du pays
- Il oriente les populations vers les produits locaux. Cette augmentation de la demande en produits locaux motive les producteurs nationaux à produire d'avantage

- Développement de l'industrie nationale, ce qui permet le maintien et la création d'emploi
- Augmentation de recettes douanières, baisse de l'extraversion de l'économie nationale.
- Economies de devises
- Plus d'indépendance économique.
- Hausse de l'investissement de firmes multinationales

2.2. INCONVENIENTS :

- Faible diversification de l'offre de produit ce qui rend difficile la concurrence et la réduction des prix qui l'accompagne
- Stagnation du progrès technique
- Risque de déficit budgétaire en raison des subventions
- Augmentation des prix, baisse du pouvoir d'achat
- Risque de conflit entre les nations

SECTION 3 : LES MOUVEMENTS INTERNATIONAUX DE CAPITAUX

Pour financer leur développement, les PED ont recours à plusieurs instruments de financement. Ces derniers se présentent sous différentes formes comme l'aide au développement, l'endettement extérieur et l'investissement direct étranger.

I. L'aide au développement :

L'aide au développement désigne les ressources accordées sous formes de dons ou de prêts sans intérêt ou à faible taux par les pays développés, les organismes internationaux, les institutions financières internationales et les ONG aux pays en développement en vue de les soutenir dans leurs efforts de développement. Au sens strict, elle comprend les dons en nature et en espèces. Au sens large on y intègre les dettes à taux préférentiels, etc.

1. Les types d'aides :

L'aide au développement peut se présenter sous diverses formes et peut avoir diverses provenances. Ainsi, elle peut être classée selon l'origine ou selon la nature.

1.1. Typologies selon l'origine :

Selon la provenance, on distingue l'aide publique de l'aide privée

1.1.1. Aide publique :

C'est une aide accordée par un Etat ou un organisme international à un pays. Si elle provient d'un Etat, on parlera d'aide publique bilatérale. Par contre, si elle provient d'un organisme de coopération internationale, on parlera d'aide multilatérale.

1.1.2. Aide privée :

C'est l'aide accordée par les ONG, les associations, les banques privées et les particuliers aux Etats ou directement à certaines catégories de populations.

1.2. Typologies selon la nature :

Selon la nature, on distingue l'aide financière de l'aide non financière

1.2.1. Aide financière :

Egalement appelée aide en espèce, il s'agit des ressources financières octroyées par des pays, des organisations internationales ou par des organismes privées à un Etat. On y retrouve ainsi les octrois de devises, de prêts et autres moyens de paiements internationaux.

1.2.2. Aide non financière :

Elle se fait sous forme d'assistance technique, d'aide alimentaire, de fourniture en biens d'équipements (écoles, hôpitaux, ...) généralement dans le cadre de la coopération technique. Ainsi, au Sénégal, la coopération japonaise, à travers son organisme JICA, intervient dans le secteur de l'éducation et de la formation (construction de salles de classe, centre de formation Sénégal-Japon) ; la Turquie, à travers la TIKA intervient dans le secteur de la santé (institut de pédiatrie social de Pikine,..) ; l'agence coréenne KOICA offre des bourses aux élèves et étudiants sénégalais ; l'AFD intervient dans le domaine de la formation professionnelle et des infrastructures, etc.

1.3. Les effets de l'aide au développement :

L'aide au développement à aussi bien des avantages que des inconvénients pour les pays bénéficiaires.

1.3.1. Les avantages :

L'aide au développement est un outil de réduction de la pauvreté dans le tiers monde. Elle permet aux Etats de disposer de ressources additionnelles nécessaires à la prise en charge des besoins courants de la population. Ainsi, en cas de famine ou d'inondations, il est fréquent de voir des pays ou des ONG venir en aide aux sinistrés. Cette aide se fait sous forme de dons en équipements, en médicaments, en nourriture ou tout simplement par l'envoi de personnels d'appoints (médecins sans frontières par exemple).

Dans le domaine social, elle se traduit par la construction d'écoles et d'hôpitaux mais également par la formation et le perfectionnement des enseignants et des médecins. Ainsi, l'aide permet aussi aux Etats de faire face à certaines dépenses d'investissements.

1.1.1. Les inconvénients :

L'aide constitue un véritable outil de renforcement de la dépendance des pays receveurs vis-à-vis des donateurs au point de créer un comportement d'assistés. En effet, à travers l'aide liée, les donateurs imposent certaines conditionnalités aux receveurs, ce qui renforce la domination. Ainsi, les décideurs des pays du Sud se retrouvent aujourd'hui contraints d'oublier les doléances de leurs populations pour suivre les injonctions des donateurs. Parmi ces contraintes, la suppression des entraves à la libre circulation des biens, des services et des capitaux, l'utilisation des ressources dans des projets choisis par les donateurs, l'implication d'étrangers dans la conception des budgets et des programmes de développement économique et social.

II. L'endettement extérieur :

L'endettement extérieur désigne l'emprunt contracté par les agents résidents d'une nation auprès du reste du monde. Il peut donc être engagé par les entreprises, les ménages ou encore par l'Etat. Dans ce dernier cas, on parlera d'endettement public. Il ne faut donc pas confondre endettement extérieur et dette publique. L'endettement extérieur donne naissance au paiement d'intérêts. Le montant qu'un pays doit verser chaque année à ses créanciers est appelé service de la dette. (remboursement + intérêts) A ne pas confondre avec charge de la dette qui désigne les intérêts.

Lorsque le débiteur éprouve des difficultés de remboursement sa dette peut être rééchelonnée sur le long terme (plus d'un an) on parle de *dette consolidée*

Le total de la dette restante due constitue *l'encours de la dette*.

1. Les facteurs explicatifs de la crise de la dette

La crise de la dette des PED à des origines internes et externes.

1.1. Les facteurs internes

Parmi les facteurs internes de l'endettement excessifs PED, nous pouvons citer l'inefficacité de l'Etat dans son intervention économique, les mauvais choix en matière d'investissement, le niveau élevé de consommation et les aléas climatiques.

1.1.1. L'inefficacité de l'Etat dans son intervention économique

La forte bureaucratie, les lenteurs administratives, l'inefficacité des entreprises publiques (mauvaise gestion, personnel pléthorique) et des organes de contrôle (non suivi des cas de mauvaise gestion et de détournement de deniers publics) sont autant d'éléments qui rendent l'action de l'Etat non viable.

1.1.2. Les mauvais choix d'investissement

La préparation des élections, l'avidité de certains dirigeants et la corruption sont autant d'éléments qui incitent certains gouvernements à privilégier le financement de projets dont la rentabilité reste à démontrer au détriment des projets structurants. Ainsi, les insuffisances dans l'évaluation des projets combinées à la mauvaise gestion des entreprises publiques et parapubliques annihilent les efforts des populations en termes de sacrifice.

1.1.3. Les aléas climatiques

Les efforts des gouvernements sont très souvent impactés négativement par des perturbations climatiques liés notamment à la sécheresse. Ainsi, des années 70 aux années 90, une série de sécheresses a frappée beaucoup de pays du sahel dont le Sénégal en entravant la production agricole et industrielle. Ces Sécheresses qui se traduiront par une baisse des exportations et donc un déficit de la BC.

1.1.4. Le niveau élevé de la consommation :

La forte croissance démographique combinée à la faiblesse de la création de valeur ajoutée, crée des déséquilibres dans les finances publiques, ce qui rend difficile l'intervention économique et sociale de l'Etat. Pour faire face à ces déséquilibres, l'autorité publique est souvent obligée de recourir à l'endettement extérieur avec toutes ses contraintes.

1.2. Les facteurs externes

1.2.1. La détérioration des termes de l'échange

Les pays africains exportent principalement des produits de base et importent des produits manufacturés. Les premiers sont vendus à des prix relativement faibles et les seconds achetés au prix cher. Ainsi, on assiste à un échange inégal entre ces pays et le reste du monde. En outre, les prix des importations de ces pays augmentent plus rapidement que ceux de leurs exportations, ce entraîne une détérioration des termes de l'échange ayant comme conséquence un déséquilibre de leurs échanges extérieurs nécessitant un recours à l'emprunt extérieur.

1.2.2. Les taux d'intérêt élevés

Une fluctuation positive des taux d'intérêts sur le marché peut s'avérer problématique pour beaucoup de pays du Sud. En effet, cette situation pousse très souvent ces derniers à recourir à de nouveaux prêts pour rembourser d'autres prêts.

1.2.3. Les chocs pétroliers

Avec les fortes augmentations du prix du baril du pétrole (en 1973 et 1979 notamment), les pays non producteur de pétrole ont vu leurs factures pétrolières flamber, dégradant ainsi leur balance des paiements. Ainsi pour résoudre ce problème, les pays africains sont obligés de s'endetter.

1.2.4. La surliquidité des banques européennes :

Avec l'avènement des deux chocs pétroliers, on a noté une surliquidité des banques européennes qui recevaient beaucoup de pétrodollars. Cette situation les a poussés à faciliter les conditions d'accès au crédit incitant les PED à s'endetter davantage.

2. Les conséquences de la dette

La dette a des effets positifs et des effets négatifs.

2.1. Les aspects positifs

La dette permet d'une part à l'Etat de faire face aux dépenses courantes et d'autre part de financer les projets d'investissement.

2.1.1. Financement des dépenses courantes :

La dette permet à l'Etat de financer les dépenses courantes du budget notamment le paiement des salaires (enseignants, policiers, médecins, ...), les charges de fonctionnement des administrations (eau, électricité, carburant, fournitures de bureau).

2.1.2. Financement des dépenses d'investissement :

Pour rentabiliser la dette, les Etats des pays du Sud tentent de la rendre productive par la réalisation de projets structurants. Par conséquent, la dette devient un moyen de financement des infrastructures collectives comme les routes, les ponts, les barrages, etc. Par exemple, pour financer son Plan Sénégal Emergent (Ila Touba, prolongement de l'autoroute à péage, Train Express Régional, etc.), l'Etat du Sénégal s'est endetté auprès de bailleurs extérieurs. L'objectif visé étant de rendre le pays apte à créer les richesses nécessaires à son propre développement

économique et social à l'image de la Corée du Sud qui a su améliorer son climat des affaires à l'aide de l'endettement.

2.2. Les aspects négatifs :

2.2.1. Dépendance :

La dette étant contractée à des conditions contraignantes renforce la dépendance des pays débiteurs vis-à-vis des créanciers. Ainsi, la nécessité de payer la dette pousse les débiteurs à appliquer des politiques antisociales (suppression des crédits agricoles ou des subventions, limitation des recrutements dans la fonction publique, etc.).

2.2.2. Mal gouvernance :

Les ressources issues de l'endettement sont considérées par certains dirigeants comme des moyens d'enrichissement personnel. En effet, si elle n'est pas détournée à des fins purement politiciennes, la dette est tout bonnement détournée dans des comptes personnels logés dans les paradis fiscaux. La dette est également utilisée par certains Etats pour financer des projets pouvant être qualifiés d'éléphants blancs car non utiles et non productifs (cathédrale de Yamoussoukro en Côte d'Ivoire, Monument de la Renaissance Africaine à Dakar, Centre de conférence Abdou Diouf de Diamniadio, etc.).

3. Les solutions de la crise de l'endettement

Lorsqu'un pays est incapable d'honorer ses engagements, alors on parlera d'insolvabilité. Pour faire face aux difficultés liées au remboursement de la dette, trois solutions s'offrent généralement aux pays débiteurs :

3.1. Refuser de payer la dette

Elle consiste soit à refuser catégoriquement de payer la dette, on parle de dénonciation ou de répudiation, soit à refuser temporairement de payer, on parle de moratoire dans ce cas.

Dans tous les deux cas, le risque pour le débiteur est de perdre la confiance des bailleurs de fonds à l'image de la crise de confiance déclenchée par le Mexique le 13 août 1982 et suivi par plusieurs autres pays quatre mois après.

3.2. Rééchelonner la dette

C'est l'allongement du délai de remboursement avec la possibilité d'avoir un délai de grâce.

Si cette solution permet de réduire le montant des annuités, il faut préciser qu'elle contribue aussi à alourdir la charge de la dette car en plus des frais de rééchelonnement, les taux d'intérêts continuent d'augmenter.

Les demandes de rééchelonnement se font auprès de deux (2) instances :

Le club de Paris pour ce qui est de la dette publique et le ***club de Londres*** pour la dette privée.

3.3. Payer la dette

Le remboursement de la dette impose généralement l'application de politiques d'austérité c'est-à-dire des politiques d'ajustement structurel avec toutes ses conséquences négatives pour les populations.

III. L'investissement direct étranger :

L'IDE est considéré comme l'opération par laquelle un agent acquiert des actions ou des parts de propriété dans une entreprise d'un autre pays afin d'exercer une influence sur sa gestion. Il est ainsi différent des placements dont l'objectif est uniquement la rentabilité à court terme. Le FMI distingue **quatre principales formes** d'IDE:

- La création d'une entreprise ou d'un établissement à l'étranger ;
- L'acquisition d'au moins 10 % du capital social d'une entreprise étrangère déjà existante ;
- Le réinvestissement de ses bénéfices par une filiale ou une succursale située à l'étranger ;
- Les opérations entre la maison mère d'une firme transnationale et ses filiales (souscription à une augmentation de capital, prêts, avances de fonds, etc.).

Exemple : Ainsi, la création par la Sonatel d'une filiale au Mali est un IDE sortant pour le Sénégal et entrant pour le Mali.

1. Les effets des IDE:

Les IDE ont des avantages et des inconvénients.

1.1. Les avantages des IDE :

Les IDE peuvent être considérés comme un facteur de croissance, d'insertion dans le commerce mondial et de transferts de technologies

1.1.1. Les IDE : facteur de croissance :

Les IDE sont considérés par les **pays d'accueil** comme des investissements qui permettent d'améliorer le niveau **de croissance**. **En effet, ils permettent de booster** la demande globale ainsi que les capacités de production. Les IDE sont également considérés comme facteurs de

relance de l'activité économique et de création d'emplois. Ainsi, ils permettent à l'Etat et aux collectivités locales d'avoir de nouvelles ressources financières nécessaires au financement des infrastructures de base.

1.1.2. Les IDE : facteur d'insertion dans le commerce mondial :

Le commerce international étant essentiellement dominé par les firmes multinationales, les IDE permettent aux pays d'accueil d'augmenter leur part de marché dans le commerce mondial par la stimulation des exportations.

1.1.3. Les IDE : facteurs de transferts technologiques :

Les entreprises étrangères s'installent dans les pays d'accueil avec leurs procédés de production innovants, leurs méthodes d'organisation performantes ainsi que leurs savoir-faire qui se diffuseront progressivement sur l'ensemble du pays en dopant sa productivité. Le pays d'accueil bénéficie ainsi des externalités positives liées aux progrès techniques.

1.2. Les inconvénients des IDE :

Parmi les inconvénients des IDE, nous pouvons citer :

1.2.1. Surexploitation de nos ressources naturelles et pollution :

Toute création d'entreprise s'accompagne d'une accentuation de la pression exercée par l'humain sur l'environnement. Ainsi, l'implantation d'entreprises étrangères dont le seul but est la maximisation du profit contribue à la surexploitation des ressources renouvelables et non renouvelables. Par ailleurs les firmes multinationales provoquent une pollution atmosphérique (de l'air et des mers).

1.2.2. Concurrence déloyale :

L'expérience acquise en matière de méthodes de production ainsi que la capacité à réaliser des économies d'échelles, offrent aux firmes multinationales des avantages concurrentiels pouvant à la longue se traduire par une faillite des entreprises locales.

1.2.3. Dépendance :

Les firmes multinationales, de par leur contribution aux recettes fiscales et à la création d'emplois, peuvent dicter leurs lois à l'Etat, rendant ce dernier dépendant. Elles peuvent également, à travers des prix de vente attrayant, rendre les consommateurs dépendants de leurs produits.

II. Les stratégies d'implantation des firmes multinationales :

Il existe trois stratégies d'implantation des IDE :

- la stratégie commerciale ou pénétration

- la stratégie productive ou délocalisation
- la fragmentation ou la segmentation

1. La stratégie commerciale ou pénétration :

Elle consiste pour la firme à s'implanter à l'extérieur pour y produire et vendre l'essentiel de sa production. L'objectif recherché est de retrouver les conditions favorables pour la maximisation du profit. La firme aura ainsi une sécurité d'approvisionnement du fait qu'elle va trouver des matières premières à bas prix et de la main d'œuvre à bon marché

2. La stratégie productive ou délocalisation :

Dans ce cas la firme va s'implanter à l'extérieur pour y produire et réexporter la majeure partie de sa production bénéficiant ainsi des conditions d'exploitation favorable. Cette stratégie est souvent pratiquée par les NPI.

3. La fragmentation ou la segmentation :

Elle consiste à la séparation des activités de l'entreprise mère sous forme de filiale. L'entreprise mère sera représentée par des filiales relais ou atelier pour occuper le marché mondial **et éviter** ainsi, dans certains cas, les nationalisations intempestives de filiales par les gouvernements des pays d'accueil ou bien pour profiter des avantages des pays d'implantation.

SECTION 4 : LES ORGANISMES ECONOMIQUES INTERNATIONAUX ET LES MOUVEMENTS INTERNATIONAUX DE CAPITAUX

Du 1^{er} au 22 juillet 1944, s'est tenue sous l'égide de ce qui sera bientôt appelé Organisation des Nations Unies (O.N.U.), une conférence monétaire et financière à Bretton Woods (États-Unis). Quarante-quatre pays étaient représentés à cette conférence qui verra la création d'institutions financières internationales communément appelé institutions de Bretton Woods. Aujourd'hui, elles ont pour noms: Fonds Monétaire International (FMI), Banque Mondiale, etc. Elles seront par la suite complétées par l'Organisation Mondiale du Commerce(OMC).

I. La Banque Mondiale (BM):

C'est une institution de Bretton Woods créée en 1944. A ses débuts, elle portait le nom de Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) et avait pour objectif d'aider à la reconstruction des pays détruits par la seconde guerre mondiale. Une fois ce but atteint, elle se fixa comme nouvel objectif, la lutte contre la pauvreté dans le monde. Lutte qui passera par le financement à moyen et long terme de projets de développement essentiellement dans les domaines de la santé, de l'éducation et du développement durable.

Aujourd'hui, l'appellation Groupe de la banque mondiale (GBM) regroupe 188 pays membres, son président est Jim Yong Kim (américain d'origine coréenne). Le GBM comprend cinq institutions que sont :

- La B.I.R.D. : Elle vise à réduire la pauvreté dans les pays à revenu intermédiaire et dans les pays les plus pauvres mais solvables.
- L'A.I.D. (Association internationale de Développement) : Elle intervient dans les pays les plus pauvres de la planète en leur accordant des dons et des prêts ou des crédits sans intérêts.
- La Société financière internationale (S.F.I.) : Elle vise à promouvoir l'investissement privé dans les pays en développement par le financement des prêts, des fonds propres et des services-conseil à des particuliers.
- L'Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI): Elle offre aux investisseurs privés des garanties contre les éventuelles pertes liées aux risques non commerciaux dans les pays en développement.
- Le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements : Il offre des mécanismes d'arbitrages sur les différends liés aux investissements.

II. Le Fonds Monétaire International (FMI) :

Le FMI est comme la Banque mondiale une institution de Bretton Woods qui regroupe 188 pays avec siège à Washington. Il a pour principale mission l'octroi de prêts à court terme destinés au règlement des déficits des balances de paiement. Il vise également à « *encourager la coopération monétaire internationale, de veiller à la stabilité financière, de faciliter le commerce international, d'œuvrer en faveur d'un emploi élevé et d'une croissance économique durable, et de faire reculer la pauvreté dans le monde* ».

Afin de prévenir ou de résoudre des crises, le FMI accorde des crédits aux Etats qui connaissent des difficultés financières. Cependant, ces crédits sont généralement octroyés à des conditions particulières pouvant être très contraignantes pour les pays emprunteurs.

III. L'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) :

Contrairement aux deux précédentes institutions, l'OMC n'est pas une institution de Bretton Woods. L'OMC est l'organisation internationale qui a remplacé en 1995 le GATT (General Agreement on Tariffs and Trade) qui signifie Accord Général sur les Tarifs Douaniers et le

Commerce. A travers des cycles de négociations (cycle de l'Uruguay 1986-1994, cycle de Doha depuis 2001), elle fixe des règles commerciales internationales dont elle est chargée de faire respecter l'application grâce notamment à la panoplie de sanctions sur les pratiques déloyales. L'OMC joue également un rôle d'arbitre à travers son Organe de Règlement des Différends (ORD) en cas de litiges entre pays.

Les organisations internationales sont aujourd'hui sous la domination des pays occidentaux et n'arrivent pas à jouer pleinement leur rôle d'arbitre. Les pays développés violent les règles élémentaires régissant ces organisations sans être sanctionnés alors que les pays les moins avancés subissent toute la rigueur imposée par les textes.

CHAPITRE III : L'INTEGRATION ECONOMIQUE

D'après l'histoire, le partage de l'Afrique a eu lieu lors de la conférence de BERLIN en 1885 en Allemagne. Cette décision historique a provoqué le morcellement du continent Africain et du coup l'affaiblissement des économies de ces pays Face à cette étroitesse des marchés nationaux, pour booster ces économies la solution semble résider dans le processus d'intégration économique.

SECTION 1 : LES FORMES THEORIQUES DE L'INTEGRATION ECONOMIQUE

Pour mieux cerner les formes théoriques de l'intégration Economique il devient impératif de définir cette stratégie de croissance Economique et de la distinguer d'autres stratégies de développement des Echanges.

I. DEFINITION ET GENERALITES

L'Intégration Economique est une stratégie de croissance Economique qui consiste à créer un vaste espace économique dans lequel les activités des pays membres sont coordonnées dans le but, d'aboutir à un développement harmonieux et équilibré.

Pour la réussite de la stratégie, chaque pays membre doit accepter de renoncer (perdre) à une partie de son autorité (sa souveraineté) au profit d'une autorité supranationale qui est l'UNION. C'est d'ailleurs ce qui l'a distingué de la **COOPERATION**.

La **Coopération** est une situation dans laquelle deux ou plusieurs pays s'entendent sur certaines politiques notamment des accords commerciaux entre partenaires tout en gardant entièrement leur autonomie nationale dans l'élaboration des politiques économiques à mettre en œuvre.

II. LES FORMES THEORIQUES DE L'INTEGRATION ECONOMIQUES

Selon la dimension ou les objectifs poursuivis on peut avoir principalement 2 *formes théoriques* d'intégration Economique à savoir l'intégration par les **MARCHES** ou par la **PRODUCTION**

1. L'INTEGRATION DES MARCHES

Dans le but de créer un vaste espace unique où il n'y a aucune entrave à la libre circulation des biens et des personnes, pour accroître les débouchés et développer les entreprises donc les Economies intégrées, on a la possibilité de s'appuyer sur les marchés. C'est dans ce contexte que **BELA BALASSA** a distingué par ordre croissant **5 ETAPES** de l'intégration par les marchés.

1.1. LA ZONE DE PREFERENCE DOUANIERE

C'est la première étape qui consiste à alléger (réduire) les taxes (tarifs) Douanières sans les supprimer entre pays intégrés mais les produits des pays non membres sont fortement taxés.

1.2. LA ZONE DE LIBRE ECHANGE

A cette deuxième étape les taxes sont supprimées entre pays membres pour renforcer les échanges intra-communautaires (au sein de l'espace intégré) mais chaque pays intégré maintient sa politique commerciale au plan national vis-à-vis des Tiers (pays hors zone intégrée).

1.3. L'UNION DOUANIERE OU UNION TARIFAIRE

En plus de la suppression des taxes entre pays intégrés provoquant une libre circulation des biens, les pays membres mettent en place un TARIF EXTERIEUR COMMUN (TEC) qui consiste à appliquer la même politique commerciale (la même taxe) vis-à-vis des pays qui ne sont pas membres.

1.4. LE MARCHÉ COMMUN

Aux acquis de l'UNION DOUANIERE avec notamment la libre circulation des marchandises (sans taxes dans l'espace) il doit y avoir une libre circulation des facteurs de production (travail et capital) avec les entreprises et les personnes qui peuvent s'implanter partout dans l'espace intégré.

1.5. L'UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE

Elle constitue le stade suprême de l'intégration Economique par les marchés. A cette étape en plus de la libre circulation des biens et des facteurs de production on doit procéder à l'harmonisation des politiques économiques sectorielles dans le but d'assurer une certaine convergence de toutes les Economies de l'espace intégré. Au-delà de l'harmonisation des politiques sectorielles, budgétaires et monétaires pour tous les pays, une MONNAIE COMMUNE pour faciliter les échanges sans risques de pertes de change.

A côté de cette forme d'intégration économique des marchés nous avons la possibilité de passer par la production

2. L'INTEGRATION DE LA PRODUCTION

Expérimentée par l'Economiste HONGROIS IMRE VAJDA, cette forme est fondée sur l'intégration concertée de la production entre un groupe de pays membres.

Elle peut s'opérer selon 2 modalités à savoir la SPECIALISATION ou la COPRODUCTION.

2.1. LA SPECIALISATION

A l'aide d'un consensus entre membres, les pays de l'espace intégré vont renoncer à produire en même temps le même produit pour lequel l'un des partenaires ou quelques partenaires détiennent des avantages absolus liés aux dotations en facteurs de productions. Ainsi pour éviter une concurrence pouvant freiner la croissance de l'ensemble intégré alors un pays ou quelques pays seront appelés à fournir le produit et le marché communautaire leur sera réservé comme débouché.

Cette spécialisation peut être **VERTICALE** ou **HORIZONTALE**

La spécialisation est dite **VERTICALE** ou **INTERSECTORIELLE** lorsqu'elle s'effectue suivant des secteurs différents. C'est le cas à l'échelle mondiale de la spécialisation internationale de l'ancienne division internationale du travail qui attribuait aux pays développés la production et l'exportation de biens manufacturés (industriels) et aux pays en développement la fourniture de produits de base (matières premières). Il faut préciser que la nouvelle division internationale du travail est le fait que des pays en développement censés exporter des matières premières produisent et exportent des produits industriels.

La spécialisation **HORIZONTALE** ou **INTRASECTORIELLE** est celle opérée à l'intérieur d'un même secteur d'activités selon les dotations factorielles.

Au-delà de la spécialisation, on peut aussi réaliser une intégration de la production par la coproduction.

2.2. LA COPRODUCTION

Cette situation est celle où deux ou plusieurs entreprises des pays membres partenaires se regroupent pour fabriquer des biens ou des services et d'avoir comme priorité de desservir (fournir) la zone intégrée en termes de débouché.

Dans cette stratégie de coproduction les entreprises restent les maîtres d'œuvre de cette politique requérant des processus techniques. A titre d'exemple, dans l'espace UEMOA, on peut citer l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne (ASECNA) qui fournit des services de conseil, de guide et de sécurité pour l'Aéronautique.

De nos jours si, partout dans le monde que ce soit aux USA, en EUROPE, ou en Asie (sur le plan commercial), on tente de se regrouper en grands ensembles c'est sans doute lié aux multiples effets bénéfiques pour tous les pays acceptant de cheminer ensemble vers le développement Economique et Social à l'image de l'UEMO

SECTION 2: UN EXEMPLE D'INTEGRATION ECONOMIQUE : L'UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST (UEMOA)

Face aux difficultés récurrentes dans les pays de l'Afrique de l'Ouest au cours des années 80, les pays de l'UNION MONETAIRE OUEST AFRICAINE (UMOA) ont décidé, au moment de dévaluer le franc CFA, de renforcer l'intégration de leur économie en mettant en place, l'UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (UEMOA). Cette entité, créée le 10 Janvier 1994, à Dakar réunit les sept pays que sont le BENIN, le BURKINA FASSO, la COTE D'IVOIRE, le MALI, le NIGER, le SENEGAL et le TOGO, La GUINEE-BISSAU adhère à l'UEMOA à partir du 02 JUIN 1997.

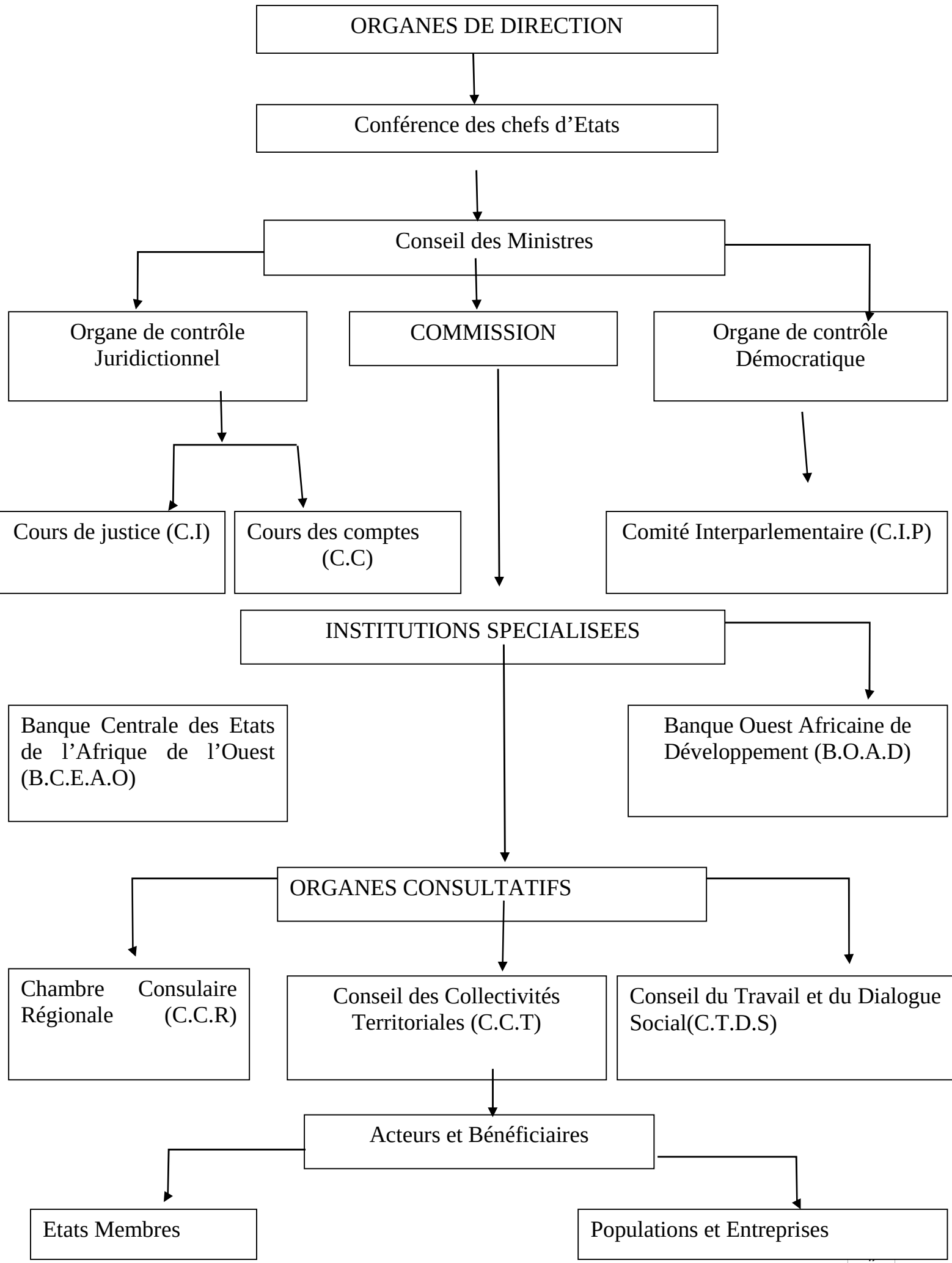
I. LES OBJECTIFS DE L'UEMOA

Les 8 pays de l'UEMOA ont créé un espace Economique vaste, unifié et stable et qui fonctionne selon les objectifs suivants :

- Renforcer la compétitivité des activités économiques et financière des pays membres
- Assurer la convergence des politiques économiques et des performances de tous les pays membres
- Créer un marché commun entre les pays membres assurant la libre circulation des Biens, des personnes et capitaux
- Harmoniser les régimes de la fiscalité avec la suppression des tarifs Douaniers entre membre et l'instauration du tarif extérieur commun vis-à-vis des Tiers
- Uniformiser les politiques sectorielles nationales, les réglementations et les principes comptables à l'image de l'organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des Affaires (OHADA) de même que le Système de Comptabilité Ouest Africain (SYSCOA).

II. LES ORGANES DE FONCTIONNEMENT DE L'UEMOA

Le fonctionnement de l'UEMOA est structuré de façon hiérarchique comme nous l'indique l'organigramme suivant :



NB : Avec la libre circulation des capitaux et l'instauration du marché unique de l'argent avec la Bourse Régionale des Valeurs (BRVM) on assiste à un financement plus accessible des investissements privés leviers du développement économique et social.

III. LES EFFETS POSITIFS DE L'INTEGRATION ECONOMIQUE POUR LES PAYS MEMBRES :

La stratégie de croissance économique dite intégration économique est aujourd'hui d'actualité à cause des avantages suivants :

- Elle permet d'accroître la production et les revenus et favorise la réalisation d'économies d'échelle.
- L'intégration économique améliore la compétitivité des entreprises intégrées locales qui disposent de l'espace de l'union pour maîtriser les règles de la concurrence et pouvoir affronter plus tard le marché mondial dès qu'elles se développeront.
- Elle lutte contre la détérioration des termes de l'échange décriée par les marxistes avec la réduction des échanges Nord – Sud et le développement des échanges intra – zone de la communauté source d'un développement
- Elle assure une meilleure allocation des ressources rares avec la D.I.T (Division Internationale du Travail) et le financement de grands projets communautaires disposant d'importantes ressources humaines et matérielles et de débouchés capable de relancer le développement industriel.
- Elle favorise la paix et la stabilité entre pays membres, gage d'un développement durable.

NB : Malgré ses multiples avantages, l'intégration économique peut avoir quelques effets pervers. Tout d'abord elle provoque une perte de souveraineté des Etats au profit de l'institution supranationale. Ensuite, elle entraîne une perte de recettes douanières avec l'abandon des tarifs douaniers entre membres. Enfin, l'intégration par la spécialisation provoque une extraversion des économies intégrées.

SECTION 3 : LES PROBLEMES DE L'INTEGRATION ECONOMIQUE EN AFRIQUE

Les difficultés auxquelles l'intégration économique fait face en Afrique sont d'ordres politiques, économiques et financiers. Ces difficultés peuvent être classées en 3 grandes catégories.

I. LES OBSTACLES NATURELS :

D'une part on note un relief peu favorable au développement économique et social à l'image du Mali désavantagé par le désert mais aussi sa position géographique provoquant un enclavement. D'autre part le morcellement de ces économies provoque la déstructuration des moyens de transport et de communication hérités de la colonisation et qui ne répondaient qu'aux objectifs d'approvisionnement du colonisateur. Cette situation rend difficile le développement des infrastructures.

II. LES DIFFICULTES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

Au plan économique :

Tout d'abord on note une insuffisance et une vétusté des infrastructures de production (transport et communication) et de consommation pour la demande sociale en santé, en éducation et cadre de vie. Ensuite l'extraversion des économies intégrées qui limitent les échanges intra-zone.

Enfin l'absence de coordination des politiques et stratégies internes est source de concurrences dans la production des biens et services. Sur le plan financier la non renonciation de certains pays au prélèvement des taxes douanières renforce la divergence. De même la pluralité des monnaies utilisées constitue un obstacle au développement des échanges. C'est le cas dans l'espace CEDEAO où il y'a 8 monnaies différentes et parfois non convertibles.

III. LES CONTRAINTES POLITIQUES, LINGUISTIQUES ET SOCIALES

Sur le plan politique, il y a un manque de volonté manifeste avec les dirigeants qui ont peur de perdre leur souveraineté supplantée par celle de l'institution supranationale. Cette situation a miné beaucoup d'unions telles que : la Fédération du Mali, ou la Confédération Sénégalaise. Sur le plan linguistique, on note des difficultés qui ont trait à la communication, levier indispensable au développement des échanges commerciaux. Par exemple dans l'espace CEDEAO on note des pays anglophones, lusophones et francophones.

Au plan socio-culturel, la diversité des croyances, des cultes et des traditions que l'on peut résumer comme étant un système de valeurs peut-être source de blocage à l'intégration des peuples. En effet les croyances et traditions Sénégalaises n'intègrent et n'intégreront peut-être jamais certaines pratiques, mêmes vertueuses économiquement, non recommandés par leur

religions vu l'effet des courants (communautés religieuses) qui sont d'une influence capitale sur les populations et leurs comportements de tous les jours.

CHAPITRE IV: LE ROLE DE L'ETAT DANS LE DEVELOPPEMENT

Comme nous l'avons vu lors de la section sur le libre échangeisme et le protectionnisme, le rôle de l'Etat dans l'économie se résume aux fonctions suivantes :

- **Une fonction d'allocation des ressources :**

Le marché n'étant pas en mesure de réaliser certains biens publics, il est du devoir de l'Etat de les produire. C'est l'exemple de la construction de route, d'écoles et d'hôpitaux publics etc. En effet il faut beaucoup de temps pour récupérer les investissements réalisés dans ces infrastructures dont la rentabilité est plus sociale qu'économique.

- **Une fonction de redistribution :**

La redistribution consiste à prélever une partie des revenus de certains agents pour la reverser à d'autres(ou aux mêmes). Elle vise à lutter contre les inégalités. Exemple : les allocations familiales, chômage, maladie, vieillesse, etc.

- **Une fonction de régulation :**

Elle consiste pour l'Etat d'intervenir dans l'économie en créant des entreprises en situation de monopole. Ces dernières seront chargées de produire des biens ou services tels que le service postal, le transport en commun, l'électricité, etc.

Le rôle de l'Etat est différemment apprécié selon les courants de pensée.

SECTION 1 : EVOLUTION DES FONCTIONS DE L'ETAT

Qu'il s'agisse des libéraux, des keynésiens ou des marxistes, chaque courant a sa vision sur le rôle de l'Etat. Nous verrons dans cette section les différentes conceptions du rôle de l'Etat.

I. LA CONCEPTION CLASSIQUE (LIBERALE) DU ROLE DE L'ETAT : L'ETAT GENDARME :

L'Etat gendarme est une idéologie des classiques. Il rejette toute intervention de l'Etat dans l'activité économique. La conception du rôle de l'Etat se résume au principe de liberté économique conduisant l'Etat à laisser faire les individus et à laisser passer les produits. Ainsi il doit se limiter à assurer les fonctions régaliennes (armée, justice, police) et à veiller au libre jeu de la concurrence.

II. LA CONCEPTION MARXISTE : L'ETAT D'UNE CLASSE

Selon l'analyse marxiste, la propriété privée des moyens de production conduit à la surexploitation des travailleurs (prolétaires). Ainsi, pour une redistribution égalitaire excluant tout rapport de force, l'Etat doit détenir les moyens de production. Ainsi, la société des classes sera remplacée par une société sans classe.

III. LA CONCEPTION KEYNESIENNE : L'ETAT PROVIDENCE

Selon l'analyse keynésienne, l'Etat ne doit pas être neutre, au contraire, il doit intervenir et jouer un rôle actif pour accroître la demande et relancer l'économie. Pour cela, l'Etat doit assurer le plein emploi et créer les conditions favorables à l'établissement d'un bon des investissements.

SECTION 2 : LES POLITIQUES ECONOMIQUES

Pour les keynésiens, le marché livré à lui-même ne peut pas s'autoréguler d'où une intervention publique. Cette dernière permettra d'orienter le marché grâce à des politiques économiques qui utiliseront des instruments d'intervention économiques.

I. LES INSTRUMENTS D'INTERVENTION ECONOMIQUE DE L'ETAT :

L'Etat intervient dans l'économie en utilisant des instruments tels que le budget, la monnaie, le plan et la réglementation.

1. Le budget :

Le budget est un document comptable qui retrace l'ensemble des recettes et des dépenses prévues par un Etat pour une année. Il est voté par le parlement à travers une loi de finance et peut être modifié en cours d'année grâce à une loi de finance rectificative.

1.1. Les recettes du budget:

Les recettes du budget sont constituées de recettes ordinaires d'une part et d'autre part des recettes extraordinaires.

- Les recettes ordinaires : elles sont constituées de recettes fiscales et non fiscales.

Les recettes fiscales comprennent les impôts qui sont des prélèvements obligatoires effectués par les administrations publiques auprès des agents économiques. On a : les impôts directs qui désignent les prélèvements effectués sur un revenu ou un capital ; les impôts indirects qui désignent des prélèvements effectués par l'Etat lors de l'accomplissement de certaines opérations.

Pour évaluer l'importance de ces recettes dans un pays, on utilise le taux de pression fiscale qui permet de mesurer le poids des impôts dans une économie.

$$TPF = \frac{\text{Recette fiscale}}{\text{PIB ou PNB}} \times 100$$

La personne physique ou morale qui s'acquitte de l'impôt est appelé contribuable. Le fisc est l'administration qui est chargée de percevoir les impôts.

Les recettes non fiscales sont constituées des autres recettes de l'Etat qui ne proviennent pas de la fiscalité. Elles sont ainsi constituées de recettes provenant du domaine de l'Etat (mer, forêt etc.) et des recettes correspondant aux revenus des établissements industriels et commerciaux.

- Les recettes extraordinaires : elles sont constituées presque totalement des emprunts publics. L'Etat utilise ces recettes lorsque les recettes ordinaires sont insuffisantes face aux dépenses publiques.

1.2. Les dépenses du budget :

Les dépenses du budget désignent l'ensemble des charges auxquelles l'Etat devra faire face au cours d'une année. Ces dépenses de l'Etat sont aussi appelées charges budgétaires ou dépenses publiques. Elles comprennent les dépenses courantes de fonctionnement et les dépenses en capital :

- Les dépenses courantes de fonctionnement ou dépenses ordinaires : Elles concernent les dépenses de personnel, la dette publique etc.

- Les dépenses en capital ou dépenses d'investissement : sont des dépenses d'investissement. Elles augmentent le patrimoine de l'Etat et améliorent les équipements publics.

1.3. Le solde budgétaire :

Il représente la différence entre les recettes et les dépenses. Plusieurs cas sont possibles :

- On parle de déficit budgétaire lorsque les recettes sont inférieures aux dépenses ;
- On parle d'excédent budgétaire lorsque les recettes sont supérieures aux dépenses ;
- On parle d'équilibre budgétaire lorsque les recettes sont égales aux dépenses ;

N.B : On parle d'impasse budgétaire lorsque les recettes définitives sont insuffisantes pour couvrir les dépenses publiques de toute nature (dépenses définitives et dépenses temporaires)

2. La monnaie :

L'Etat peut aussi utiliser la monnaie pour atteindre certains objectifs comme la lutte contre l'inflation, la hausse du niveau de l'investissement, etc.

3. Le plan :

Le plan désigne l'ensemble des dispositions prises par l'autorité publique pour exécuter un projet visant à résoudre un problème économique ou social donné.

Exemple : le plan quinquennal d'investissement, plan sésame qui vise à résoudre un problème social, celui des personnes âgées ; le plan Takaal qui vise à résoudre un problème économique-social, le plan Reva, etc.

4. La réglementation :

La réglementation consiste à mettre en place des mesures qui visent à mieux organiser l'activité économique en vue de la rendre efficace. Elle se traduit aujourd'hui par la bonne gouvernance. La bonne gouvernance désigne l'ensemble des actes qui visent à rendre l'action publique plus efficace et plus proches de l'intérêt général. Elle se traduit par l'obligation de rendre compte, la transparence, la réceptivité, le respect des lois, etc.

L'utilisation de tel ou tel instrument dépendra de la politique visée par l'Etat.

II. LES POLITIQUES ECONOMIQUES :

La politique économique est l'ensemble des mesures prises par l'Etat pour agir sur l'activité économique. Elle vise principalement quatre objectifs schématisés par Kaldor sous la forme d'un carré

magique : croissance économique, plein emploi, équilibre extérieur, stabilité des prix. Parmi les politiques économiques, on distingue la politique budgétaire et la politique monétaire.

1. La politique budgétaire :

Elle est d'inspiration keynésienne et consiste à manipuler le budget de l'Etat afin d'atteindre certains objectifs comme la relance de l'activité économique, le plein emploi par la croissance. Cette politique de relance se traduit par la hausse des dépenses (construction d'infrastructures faisant appel à une main d'œuvre importante). La relance se traduit également par une baisse de la fiscalité (donc baisse des recettes de l'Etat) qui entraîne une hausse du pouvoir d'achat des ménages. Cette politique de relance aura pour conséquence un déficit public, une augmentation du pouvoir d'achat des ménages, une hausse du revenu des autres agents donc une augmentation de la demande globale. C'est par une politique budgétaire que le président américain de l'époque Franklin Delanoë Roosevelt réussit à résoudre en partie la grande crise des années 30.

2. La politique monétaire :

La politique monétaire est l'ensemble des actions à travers lesquelles les autorités utilisent la monnaie pour influencer le cours (mouvement ou cheminement) de l'activité économique. Pour mettre en œuvre cette politique, on peut utiliser : la politique du taux de réescompte, la politique des réserves obligatoires, l'interventionnisme de l'Etat et la politique d'open market.

2.1. La politique de réescompte

La banque centrale peut utiliser son taux de réescompte (ou taux directeur) pour agir sur la masse monétaire. Elle diminue son taux pour encourager les banques commerciales à se faire réescompter (c'est-à-dire payer leur dette avant la date échue).

2.2. La politique des réserves obligatoires

Toutes les institutions de crédit ont des comptes courants à la banque centrale dans lesquelles il y a toujours des réserves. La banque centrale abaisse le plafond de réserves pour augmenter la masse monétaire ou inversement.

2.3. L'interventionnisme direct

Il regroupe la politique sélective et l'encadrement du crédit :

-la politique sélective du crédit consiste à faciliter l'accès au crédit aux secteurs dits prioritaires.

Ces derniers bénéficient alors de taux d'intérêt bonifiés et de crédits non plafonnés.

-l'encadrement du crédit : c'est un plafonnement des crédits que les banques accordent à leurs clientèles. En cas de dépassement du plafond, les banques subissent des pénalités auprès de la banque centrale.

2.4. La politique d'open market

La Banque centrale peut augmenter ou diminuer la quantité de monnaie en circulation. Lorsque les liquidités sont abondantes, elle vend des titres (documents représentant un droit de propriété ou une créance), diminuant ainsi la quantité de monnaie en circulation. Dans le cas contraire, elle achète des titres en émettant de l'argent, contribuant ainsi à l'augmentation de la quantité de monnaie en circulation.

NB : La politique budgétaire et la politique monétaire sont des politiques conjoncturelles c'est-à-dire qu'elles visent des objectifs à court terme. Elles sont donc différentes des politiques structurelles qui modifient les structures socioéconomiques du pays.

EPREUVE DU PREMIER GROUPE : COMMENTAIRE DIRIGE D'UN TABLEAU STATISTIQUE

L'épreuve d'économie du 1^{er} groupe porte sur le commentaire dirigé d'un tableau statistique. Ce commentaire s'effectue en deux étapes : **un travail préparatoire** sous forme de questionnaire et d'une **analyse économique**.

I. LE TRAVAIL PREPARATOIRE

Ce travail consiste à répondre à un questionnaire qui sert de guide pour le candidat dans la mobilisation des idées et des informations chiffrées ou graphiques utiles au traitement de l'analyse économique. Ce questionnaire porte sur trois catégories d'exercices à savoir les **connaissances de termes techniques** et de **mécanismes économiques**, le **calcul d'indicateurs** et la **représentation graphique**.

1. LES CONNAISSANCES DE TERMES TECHNIQUES ET DE MECANISMES ECONOMIQUES

Il y a lieu de préciser que les définitions porteront sur des TERMES ou EXPRESSIONS en rapport avec le sujet d'analyse alors que les questions ont pour objet de mobiliser des idées pour traiter les parties de l'analyse.

2. LE CALCUL D'INDICATEURS :

Ce calcul a pour but d'extraire des informations à l'aide des interprétations des valeurs du tableau statistique ou des résultats des indicateurs calculés. A ce niveau nous avons à retenir trois catégories d'indicateurs que sont les **indicateurs d'évolution**, les **indicateurs de répartition** et les **indicateurs de comparaison**.

2.1. LES INDICATEURS D'EVOLUTION :

Ce sont les instruments permettant de suivre les modifications d'une grandeur dans le temps. Parmi ces indicateurs nous allons retenir le **taux de croissance**, l'**écart absolu** et l'**indice**.

2.1.1. LE TAUX DE CROISSANCE :

C'est un indicateur qui permet de mesurer l'évolution d'une grandeur entre 2 dates. Ce taux de croissance peut être **global** ou **annuel moyen**. Le taux de croissance global noté TC permet de mesurer la modification d'une grandeur sur toute la période considérée. Si l'on se fixe une **valeur de départ** (VD) et une **valeur d'arrivée** (VA) alors on le calcule en faisant : $TC = \left(\frac{VA-VD}{VD} \right) * 100$

Si $TC > 0$ il révèle une hausse en % et s'il est négatif cela traduit une diminution. Dans le cadre d'un TC nul la grandeur n'aurait pas variée entre les 2 dates.

Le taux de croissance annuel moyen quant à lui, mesure la modification de la grandeur en moyenne par an sur une période généralement longue. Si l'on considère une VD, une VA et un nombre d'année n alors on calcule le TCAM en posant la

formule : $TCAM = \left[\left(\frac{VA}{VD} \right)^{\frac{1}{n}} - 1 \right] * 100$

REMARQUES : METHODE DE CALCUL DU TCAM à LA MACHINE :

$$\frac{VA}{VD} = Y * \left(\frac{1}{n} \right) - 1 = * 100$$

Le taux de croissance mesure certes une évolution mais il admet des limites. En effet lorsque le $TC \geq 100\%$ alors l'interprétation du résultat ne fournit pas la bonne information.

Dans ce cas on se servira du **coefficient multiplicateur** (CM).

Celui-ci, qui doit être nécessairement ≥ 2 pour être pertinent dans la mesure de l'évolution, nous permet de savoir de combien la VA multiplie-t-elle la VD et se calcule en faisant : $CM = \frac{VA}{VD}$

A l'inverse lorsqu'on note une forte baisse de la grandeur au point qu'elle soit divisée plus de 2 fois alors dans ce cas l'indicateur le plus pertinent pour mesurer l'évolution sera le coefficient diviseur (CD). Ce dernier nous permet de savoir de combien la variable s'est-elle divisée sur la période considérée.

Le CM est l'inverse du CD : $\Rightarrow CD = \frac{1}{CM} = \frac{1}{\frac{VA}{VD}} = \frac{VD}{VA}$

2.1.2. L'ECART ABSOLU (EA) :

Au même titre que le taux de croissance, l'EA aussi permet de mesurer l'évolution d'une grandeur entre 2 dates mais en termes **absolus** et non relatif. Il se calcule en faisant la différence entre la VA et la VD et s'interprète en termes de **points** : $EA = VA - VD$

NB :

1. Lorsqu'on a à mesurer l'évolution d'une grandeur exprimée en valeur relative (en%) à l'image des parts relatives ou des taux (en%) alors on n'utilise pas le taux de croissance mais on utilise l'EA

EXEMPLE : $PR_{SP2000} = 65\%$; $PR_{SP2010} = 35\%$ $\Rightarrow EA = VA - VD = 35 - 65 = -30$ points

Cela veut dire que la PR du secteur primaire, entre 2000 et 2010, est passée de 65% à 35% soit une baisse de 30 points de %.

2. Lorsque la grandeur dont on doit mesurer l'évolution prend une valeur négative ou les 2 valeurs sont négatives, à l'image des soldes des balances qui sont déficitaires, alors on abandonne le taux de croissance pour utiliser l'EA.

EXEMPLE : $BC_{2000} = -100$ Milliards ; $BC_{2010} = 150$ Milliards $\Rightarrow EA = VA - VD = 150 + 100 = 250 \Rightarrow$ donc entre 2000 et 2010, la BC est passée de -100 milliards à 150 milliards soit une amélioration de 250 points.

2.1.3. L'INDICE :

L'indice est un outil statistique qui nous permet de suivre l'évolution d'une variable entre une année de base dite aussi année de référence et une année courante. Cet indice peut être élémentaire ou synthétique. Il convient de préciser que l'indice n'a pas d'unité.

L'indice élémentaire dit Indice Simple mesure l'évolution d'une seule variable entre l'année de base et l'année courante. On le calcule en faisant :

$$\text{Indice Simple} = \frac{\text{Valeur courante ou observée}}{\text{Valeur à l'année de Base (VAB)}} * 100$$

L'indice synthétique quant à lui permet de mesurer l'évolution de plusieurs variables concernant la même grandeur à l'image de l'indice synthétique des prix à la consommation.

On le calcule en faisant la somme du produit de l'indice élémentaire de chaque variable par son coefficient budgétaire :

$\text{Indice synthétique} = \sum(I_e * CB)$ avec

I_e = Indice élémentaire d'une variable

CB = Coefficient budgétaire mesurant la part de chaque poste budgétaire dans le budget global d'un Ménage

$$CB = \frac{\text{Part d'un poste budgétaire}}{\text{Budget global} = \text{Dépense totale}} * 100$$

REMARQUE :

1. Il existe une relation entre le TC et le CM que l'on peut exprimer de la manière suivante :

$$TC = \left(\frac{VA - VD}{VD} \right) * 100 = \left(\frac{VA}{VD} - \frac{VD}{VD} \right) * 100 = \frac{VA}{VD} * 100 - 100$$

$$\Rightarrow TC = CM * 100 - 100 \Leftrightarrow CM * 100 = TC + 100$$

$$\Rightarrow CM = \frac{TC + 100}{100} \Rightarrow CM = \frac{TC}{100} + \frac{100}{100}$$

$$\Rightarrow CM = \frac{TC}{100} + 1$$

EXEMPLE : $PIB_1 = 100$; $PIB_2 = 250 \Rightarrow TC = \left(\frac{250 - 100}{100} \right) * 100 = 150\%$

$$\Rightarrow CM = \frac{TC}{100} + 1 \Rightarrow CM = \frac{150}{100} + 1 = 1,5 + 1 = 2,5$$

$$CM = 2,5$$

2. On peut aussi dégager une relation entre l'indice et le taux de croissance lorsque la $VD = VAB$ et la $VA = VC$ aussi on aura : $TC = \left(\frac{VA - VD}{VD} \right) * 100 = \frac{VA}{VD} * 100 - \frac{VD}{VD} * 100 = \frac{VA}{VD} * 100 - 100$

Si $VD = VAB$ et $VA = VC$ alors on peut écrire : $TC = \frac{VC}{VAB} * 100 - 100 \Leftrightarrow TC = I - 100 \Leftrightarrow$

$$I = TC + 100$$

$$I = 250$$

EXEMPLE : $PIB_{2000} = 100$; $PIB_{2010} = 250$; on considère que l'année 2000 est l'année de référence alors on peut poser :

$$TC = \left(\frac{250 - 100}{100} \right) * 100 = 150\% \Rightarrow I = TC + 100 = 150 + 100 \Rightarrow$$

$$I = 250$$

2.2. L'INDICATEUR DE REPARTITION : LA PART RELATIVE (PR)

L'objectif de cet indicateur est d'analyser la **structure** qui est la **composition** d'un ensemble. La part relative(en%) mesure le poids c.-à-d. la représentation d'un élément pris individuellement dans un ensemble.

Elle se calcule en faisant : $PART\ RELATIVE = \frac{PART\ PARTIELLE}{PART\ TOTALE} * 100$

NB : Par rapport à cette répartition il faut préciser que la somme des PR(en%) est toujours égale à 100%.

2.3. LES INDICATEURS DE COMPARAISON :

Pour comparer deux ou plusieurs grandeurs on se sert de l'Ecart en valeur relative(EVR). Celui-ci nous permet de savoir de combien la Grande Valeur(GV) dépasse-t-elle la PETITE VALEUR(PV) en % et se calcule en faisant : $EVR = \left(\frac{GV-PV}{PV}\right) * 100$

NB : 1. Lorsque l'EVR $\geq$ 100% alors on utilise, pour faire la comparaison, le coefficient multiplicateur qui devient plus pertinent et qui nous indique de combien la GV multiplie-t-elle la PV : $CM = \frac{GV}{PV}$

2. Si les valeurs à comparer sont exprimées en % à l'image des Parts relatives ou les taux alors on abandonne l'EVR et on utilise l'EA : $EA = GV - PV$

3 Si l'on doit comparer des grandeurs qui prennent par moment des valeurs négatives comme les soldes des balances alors on utilise aussi l'EA en faisant toujours : $EA = GV - PV$

Dans ces 2 derniers cas si l'Ecart absolu est très élevé de sorte que le CM soit supérieur à 2 alors il devient plus pertinent d'user du $CM = \frac{GV}{PV}$

3. LES REPRESENTATIONS GRAPHIQUES :

Au même titre que le calcul d'indicateurs, les graphiques ont pour objet de recueillir des informations par le biais des commentaires du graphique construit. Ces représentations peuvent être des graphiques d'**Evolution**, de **Répartition** ou de **Comparaison**.

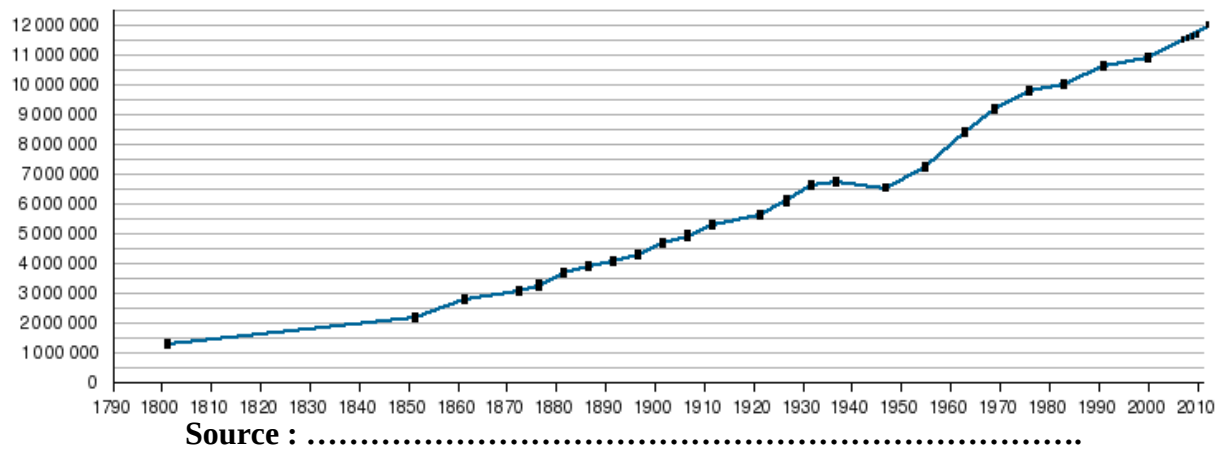
3.1. LES GRAPHIQUES D'EVOLUTION :

Ils permettent de suivre la modification d'une variable dans le temps. Parmi ces graphiques nous allons retenir la **Courbe d'évolution**, le **diagramme à Bâtons** et le **diagramme en Bandes**.

3.1.1. La Courbe d'évolution :

La courbe est un ensemble de combinaisons d'abscisses et d'ordonnées dans un Repère orthonormé. Cette courbe peut être utilisée même si la variable est négative à l'image des soldes de la balance des paiements.

Titre :.....

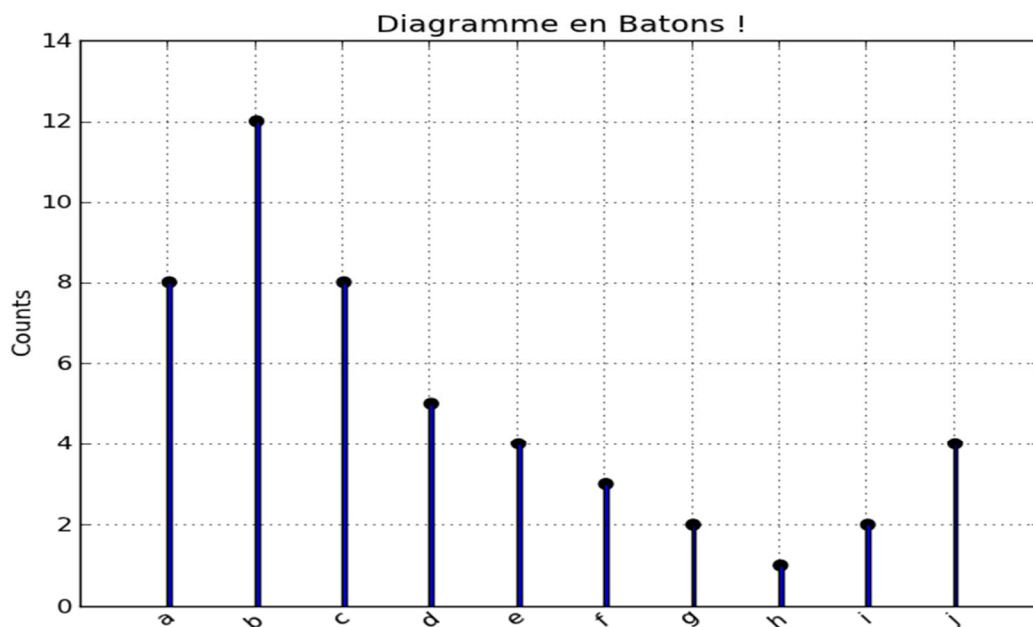


3.1.2. Le diagramme à Bâtons :

C'est un diagramme dans lequel les représentations graphiques prennent la forme de bâtonnets dont l'élévation (la hauteur) est proportionnelle à la valeur de la variable considérée.

Ce diagramme peut être utilisé même si la variable est par moment négative.

TITRE: Diagramme à BATONS....

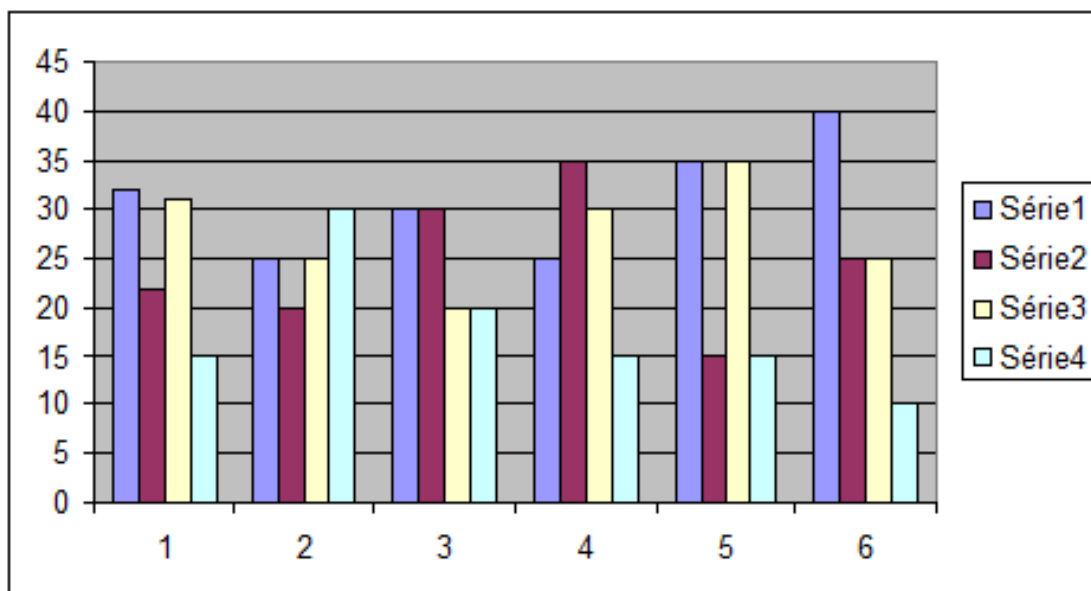


SOURCES :

3.1.3. Le diagramme en bandes ou à BARRES VERTICALES

C'est un diagramme dans lequel les représentations graphiques que l'on peut distinguer par différents couleurs où motifs sont effectuées dans des bandes verticales qui ont la même largeur mais dont la hauteur est proportionnelle à la valeur de la variable. On peut avoir 2 types de représentations :

Titre :



Source :

3.2. LES GRAPHIQUES DE REPARTITION :

Ces graphiques permettent d'analyser la **structure** c'est-à-dire la **composition** d'un ensemble. Parmi ces graphiques nous allons retenir le **diagramme à barres** ou à **secteurs rectangulaire** et le **diagramme polaire circulaire** ou **semi-circulaire**.

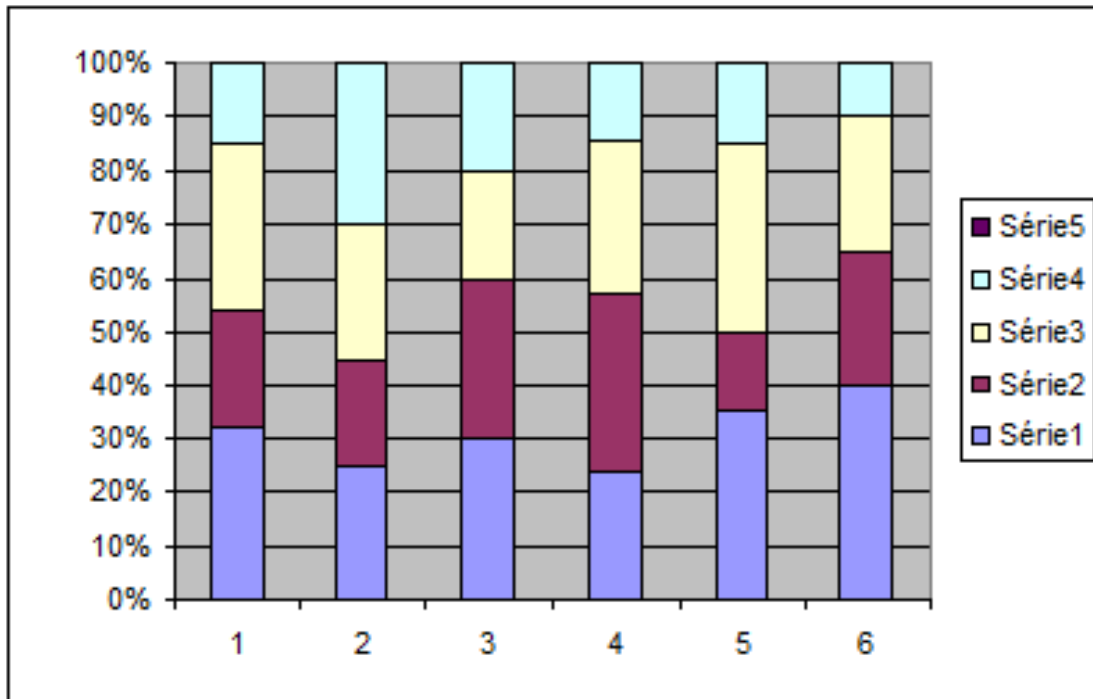
3.2.1. LE DIAGRAMME A BARRE(S) OU SECTEURS(S) RECTANGULAIRE(S) :

Dans ce diagramme les représentations graphiques qui prennent divers motifs ou couleurs sont effectuées dans une bande rectangulaire dont la hauteur représente 100% en termes de cumul des parts relatives. Lorsque la grandeur est exprimée en valeurs absolues alors il faut la convertir en degré.

TITRE : Diagramme à barres ou secteurs rectangulaires de la répartition du PIB entre les secteurs d'activité en 2000 et en 2010
ECHELLE 1=10%

LEGENDE x SP o SS +ST

Titre :

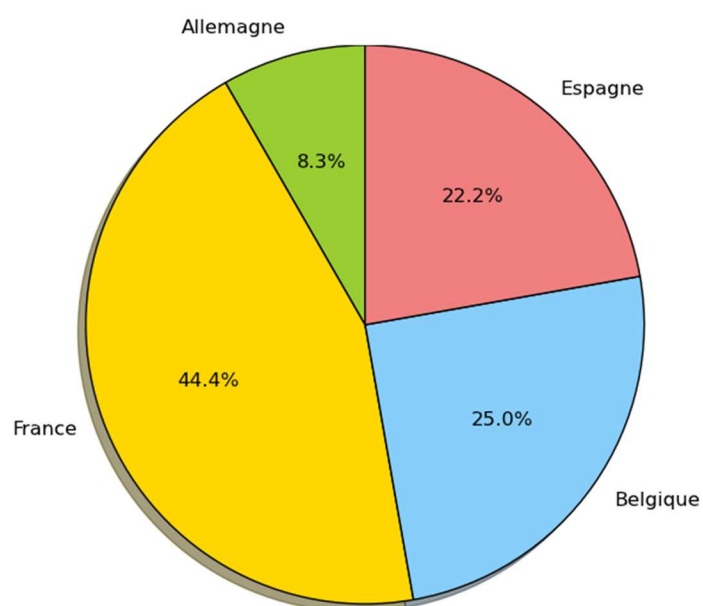


Source :

3.2.2. LE DIAGRAMME POLAIRE CIRCULAIRE OU SEMI CIRCULAIRE :

Dans le diagramme circulaire les représentations graphiques qui se distinguent par différents motifs ou couleurs sont effectuées dans un cercle alors qu'elles le sont dans un demi-cercle pour un diagramme semi-circulaire. Si la variable à représenter est exprimée en valeurs absolues ou relatives (en%) alors il faut la convertir en degré en utilisant 360° pour le diagramme circulaire et 180° pour le diagramme semi-circulaire.

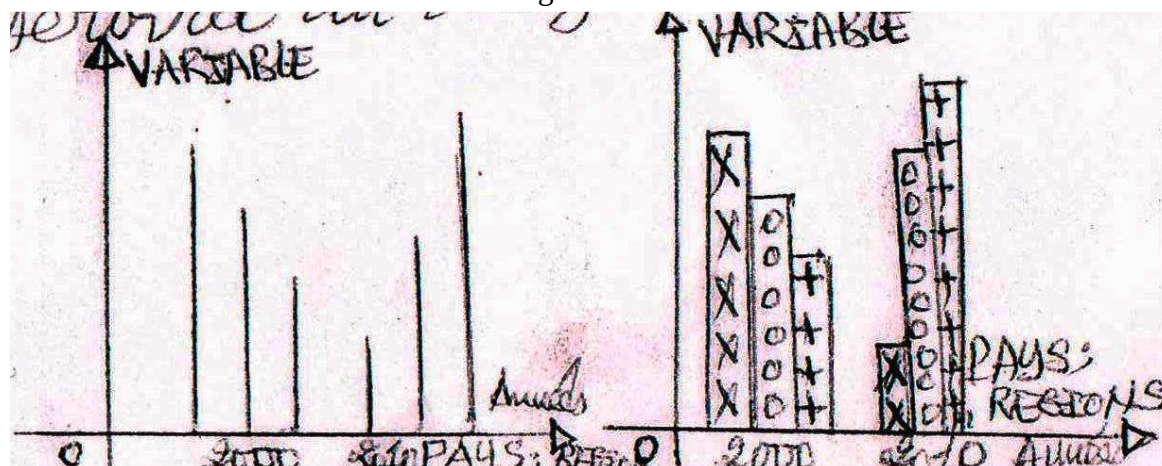
Titre :



Source :

3.3. LES GRAPHIQUES DE COMPARAISON :

L'objet de ces graphiques est de comparer, à une même date ou période, deux ou plusieurs variables. Pour ce faire on se servira du diagramme à bâtons ou à barres verticales.



II. L'ANALYSE ECONOMIQUE :

La Seconde partie de l'Epreuve du 1^{er} groupe porte sur la question d'analyse qui est une **mini dissertation économique**. Le traitement de cette analyse se fera à l'aide des idées tirées du cours, des réponses aux questions de cours posées dans le travail préparatoire, des interprétations des chiffres du tableau ou des résultats obtenus du calcul d'indicateurs ainsi que des commentaires du graphique construit. Cette analyse s'effectue en trois étapes à savoir l'**introduction**, le **développement** et la **conclusion**.

1. L'INTRODUCTION

L'introduction de l'analyse économique comporte trois parties que sont : **Amener le sujet**, **poser la problématique** et **dégager le plan directeur**.

1.1. AMENER LE SUJET :

Cette première étape est celle où l'élève doit montrer l'intérêt suscité par le débat en partant d'une situation d'ordre général, historique ou de la conjoncture socio-économique en vigueur pour déboucher sur le débat évoqué par le sujet. Cette opération peut se faire en une ou deux phrase(s) au maximum.

1.2. POSER LA PROBLEMATIQUE :

Dans cette deuxième partie l'élève doit au préalable définir le terme technique clé sur lequel le débat porte ou à la limite préciser voire dégager la relation liant les deux termes en rapport avant de poser la problématique sur laquelle porte le débat. Pour ce faire l'élève peut transformer l'affirmation du sujet en une question ou tout au moins après avoir donné un contexte au préalable utiliser la tournure «C'est dans ce contexte, dans ce sens, dans cette logique ».

1.3. DEGAGER LE PLAN DIRECTEUR :

Cette dernière partie doit préciser les différentes parties du développement sans ambiguïté en leur accordant de façon explicite des titres. Par exemple : Pour aborder ce sujet nous allons d'une part évoquer les avantages et les inconvénients d'autre part.

2. LE DEVELOPPEMENT :

Dans cette partie, qui est d'ailleurs la plus notée, l'élève doit montrer son degré de maîtrise du débat à travers une argumentation cohérente dans le but d'apporter une réponse claire aux

inquiétudes soulignées par le débat. Pour cela, il doit se fonder sur les idées de bases tirées du cours et de ses connaissances personnelles qu'il doit obligatoirement illustrer à l'aide des chiffres du tableau statistique, de son cours, du calcul d'indicateurs mais aussi à l'aide du graphique construit.

Dans ce développement il peut procéder à des décalages tout en laissant des espaces ou retenir les différentes parties en utilisant explicitement des titres pour les parties et sous-parties. Il doit veiller à ce que le devoir ne soit pas déséquilibré entre les parties et sous-parties. Il doit utiliser des connecteurs logiques (de plus, par ailleurs, en outre, par contre, cependant, mais etc...) entre les sous-parties et des phrases de transition entre les parties (EX : Malgré ses multiples avantages, la croissance a de nos jours beaucoup d'effets pervers) dans le but d'avoir une cohérence d'ensemble et une fluidité de l'argumentation. Il doit enfin éviter de faire trop de fautes et utiliser des phrases courtes et un vocabulaire simple et accessible pour se faire comprendre et gagner des points.

3. CONCLUSION :

Cette dernière étape de l'analyse comporte 2 parties à savoir la **synthèse du devoir** et l'**ouverture sur des perspectives**

3.1. SYNTHESE DE DEVOIR :

C'est la phase où l'élève doit résumer toutes les parties de son développement en revenant sur les éléments les plus essentiels.

3.2. OUVERTURE SUR DES PERSPECTIVES :

Cette dernière opération permet au candidat d'ouvrir le débat sur des perspectives proches car on ne doit jamais prétendre avoir apporté des solutions à tous les problèmes autour d'un débat encore moins avoir préconisé les meilleures solutions